Joyeux Noël!

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 36 Saint-Boniface, vendredi 24 décembre 1982

COUPON-RÉPONSE

Coup de pouce

Je vous adresse ________ $ à titre d'abonnement de soutien à La LIBERTÉ, mon journal.

NOM: ________

ADRESSE: ________

S.V.P. faire votre chèque au nom du "Coup de pouce". Les donateurs de 20 $ et plus recevront un reçu pour les impôts.

Envoyez au "Coup de pouce", La LIBERTÉ, C.P. 190 Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4





Noël à Saint-Eustache et Transcona



La guignolée a ramassé 1 200$

Trois pick-ups pleins de vêtements, 27 paniers de provisions, 1 200$ de dons! Tel est le bilan concret de la Guignolée de samedi dernier dans les rues de Saint-Boniface et de Norwood, rendu par l'abbé Gérard Dionne, le responsable de la distribution.

Les dons, a-t-il fait savoir, seront repartis au cours des prochains jours

Pour les quelque trente enfants et cinquante adultes qui ont participé à un moment ou l'autre au cours de la journée, leur plaisir a été accentué par l'accueil chaleureux des résidants et une température des plus agréables. Sans oublier cette savoureuse odeur de "pomme de route", la contribution spéciale des quatre chevaux à l'ambiance générale de la fête.

Au sommaire

- À la place de l'**OPINION**, cette semaine, vous trouverez des **SOLIDES**! C'est pas un cadeau!



Le Premier ministre Howard Pawley

- Du spécial pour votre lecture des Fêtes, une entrevue avec **Howard Pawley**, le PM du Manitoba, en pages 8 et 9.

- Pour la première fois cette année, un nombre intéressant de francophones participera aux débats du **Parlement jeunesse**.

- La qualité des **services de garderie** doit être amélioré au Manitoba. Le gouvernement provincial a récemment engagé le débat sur cette question primordiale.

- Le **Collège universitaire de Saint-Boniface pourrait offrir, dès septembre prochain, un programme de traduction**. À condition que la province accorde les fonds nécessaires.

Les SOLIDES

Tout le monde s'est mis d'accord encore cette année pour que Noël tombe le 25 décembre. On n'a évidemment pas consulté, dans cette affaire, les fonctionnaires. On dit qu'ils ont voté en bloc pour le 23 décembre, qui se trouve à être un jeudi. Mais les médecins n'étaient pas d'accord - ils ont la vocation 24 heures sur 24 de toute façon - et l'ont remporté en arbitrage obligatoire. Les grandes chaînes de magasin étaient sur leur bord, parce que les magasins peuvent rester ouvert jusqu'à 21h30, au moins, les jeudis et vendredis. À part de ça, le conciliateur, nommé par la province, avait attendu à la dernière minute pour faire son shopping de Noël.

Pendant les Fêtes, les choses peuvent bien aller tant qu'il ya seulement les enfants à la maison en congé. Mais si, en même temps, les parents ont des vacances, des conflits peuvent se développer. La solution qu'ont proposé les enfants? Inventer des garderies pour les adultes: une nouvelle série de conseils d'administration dont les réunions se tiendraient le jour dans des centres culturels, des centres récréatifs et des centres communautaires. Car les enfants ont besoin de respirer chez eux.

Entendu cette semaine: "Est-ce que tu vas au Canot du Voyageur ce soir? Et la réponse: "You bet!"

Les Indiens de Shoal Lake ont jeté, selon les nouvelles Radio-Canadiennes, des "déchets solides" à l'embouchure du conduit fournissant à la capitale manitobaine son eau potable. C'est comme à La LIBERTÉ, on a reçu la semaine dernière, un petit paquet rempli de déchets solides... On a mis l'inspecteur Hemingway sur la piste avec "For whom the bowels tell". Encore à la recherche de SOLIDES...

En ces temps économiques difficiles - on le rappelle pour ceux qui ne s'en étaient pas rendus compte - nous proposons quelques idées économiques pour le temps des fêtes.
- demander au Père Noël de laisser faire les cadeaux et de se contenter de nettoyer la cheminée en passant;
- conserver précieusement les cadeaux que vous n'aimez pas pour les donner à quelqu'un de votre famille l'an prochain;
- attendre au 26 décembre pour se trouver un sapin de Noël;
- retourner tous vos cadeaux au magasin pour le remboursement: enfin, vous pourrez financer les cadeaux que vous avez acheté;
- n'inviter personne chez soi et se faire inviter pour souper chez des amis...

Voyez comme ça coûte pas cher les idées...

Avez-vous entendu parler de l'édition de la messe de minuit du tabloid quotidien? Ça s'appelle le "Winnipeg sonne". De quoi éclipser le Carillon!

Pour les résolutions du nouvel an, pourquoi ne pas songer à devenir bon citoyen canadien? Le directeur régional au Secrétariat d'État en a récemment donné la recette à la radio, lors de l'assermentation de nouveaux Canadiens qui seront fidèles, on le souhaite, à sa majesté. (Est-ce que ça prend des majuscules?) On doit aussi avoir produit le petit manuel du parfait petit patron Secrétaire d'État (qui change régulièrement), parlant d'assermentation!

"Vieillir est encore le seul moyen qu'on ait trouvé pour vivre longtemps" a dit Sainte-Beuve. Quand on pense à tous les jeunes qui se suicident, on se demande s'ils ne se sont pas "tannés" de voir les autres vieillir... Au fait, les suicidés sont de plus en plus jeunes. Bientôt on se suicidera avant de venir au monde?

Pour ceux qui cherchent la bonne excuse pour ne pas appeler leur parenté éloignée le jour de Noël, la compagnie de téléphone a trouvé la solution: elle a annoncé que 144,0000 appels interurbains seront fait le 25 décembre. Vous n'avez qu'à ne pas être du nombre!

Si vous ne savez pas quoi donner à Noël et que vous avez épuisé les possibilités du côté disque, livre, bouteille et subvention, ne vous tournez surtout pas vers un abonnement à La LIBERTÉ: tout le monde sait que c'est gratuit. Et après tout, La LIBERTÉ, c'est pas un cadeau, c'est plutôt un service. Essentiel sauf durant les vacances. Bonnes vacances!



Lettres à LA LIBERTÉ

Garder avec amour les enfants dans le "garde-robe"

M. le rédacteur,

C'est avec beaucoup d'admiration que je lisais dans La LIBERTÉ du 3 décembre la lettre de M. Michel Palud.

C'est avec autant d'admiration et de félicitations que j'apprenais que des parents de Saint-Malo, Sainte-Agathe et Aubigny, avaient empêcher leurs adolesdents d'assister à cette pièce qui circule dans nos régions manitobaines.

C'est donc avec amour et grande sagesse que ces parents gardent leurs enfants dans "le garde-robe". Car, peut-être, ces parents ne connaissent-ils pas que dans ce garde-robe, il y a les doux vêtements de la pureté, de la chasteté, du respect de l'autorité vrai, des sacrements et du clergé, et surtout de la Vérité qui n'a pas peur de perdre sa réputation à cause des autres.

Avant d'accuser ces parents de "rixe", il faudrait plutôt aller investiguer le comportement de leurs enfants - au foyer, en classe, etc. Leur but est uniquement pour le bien de leurs enfants. Pourquoi instruire nos jeunes des maladies de la société en allant voir une pièce? Ne sont-ils pas déjà assez exposés à cet étalage de moeurs dégringolantes?

À quand la mise au point?

Heureusement qu'il y a des parents véritablement concernés, car aujourd'hui, qui défendra l'âme de nos jeunes, sinon des parents véritablement engagés à instruire leurs jeunes selon des moyens éternels.

Félicitations à ces parents qui oeuvrent pour la Vérité au lieu du mensonge, de la limpidité au lieu de la confusion, de la parole au lieu du silence destructeur, de la pureté au lieu de l'immoralité, de l'esthétique au lieu du vulgaire, du spirituel au lieu du mondain et ridicule.

Félicitations à ces parents qui croient toujours que "De par la nature les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont en plus le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu.

"Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre des choses, à faire reconnaître d'une manière absolue, le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est le devoir, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété." (1)

Diane Lemoine
Ile-des-Chênes
le 8 décembre 1982

(1) Pie XI - Encyclique "Divine Illuis Magiatri".

Je les trouve chatouilleux

Chers rédacteurs,

J'allais féliciter Cayouche de sa caricature dans La LIBERTÉ du 26 novembre quand j'aperçois dans le Free Press du 2 décembre un article condamnant férocement le dessin en question comme étant antisémitique, ridiculisant la race juive et faisant une farce de l'Holocauste, en inculpant le journal et le mouvement Pro-vie. On souligne aussi une lettre pastorale de Mgr Hacault condamnant l'avortement.

Ces messieurs seraient-ils anti-vie? Je n'ose pas le penser. Mais je les trouve extrêmement "chatouilleux" quand on parle de l'un d'eux. Si j'étais plus étroit d'esprit, je pourrais les accuser d'être anti-catholiques et anti-French.

Je trouve le dessin anti-Morgentaler et anti-nazi, ce qui est bien. S'il y a un Morgentaler, ce n'est sûrement pas la faute à tous les Juifs. Donc je félicite Cayouche et La LIBERTÉ pour une bonne caricature.

Fernando Champagne
Saint-Norbert
le 9 décembre 1982



Bonnes vacances!

Comme par les années passées au journal, les bureaux de La LIBERTÉ seront fermés durant le temps des Fêtes, soit du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Il n'y aura donc pas de journal le 31 décembre. Le premier numéro de l'an sera publié le 7 janvier.



Le Festival: une couverture pour un empire de jeu? Non.

Le rédacteur,
Winnipeg Free Press,

C'est avec un mélange de colère et de bouleversement que j'ai lu votre éditorial du 8 décembre 1982, intitulé "Saving the Festival".

Le contenu de l'éditorial souleva ma colère et j'étais d'autant plus furieux de constater que vous aviez publié un communiqué sans fondement, et dénotant un manque de recherche évident; à moins que vous ayiez délibérément voulu attaquer la réputation de deux personnes et le bon nom d'une organisation communautaire.

Afin d'éclaircir quelques confusions auprès des lecteurs, j'énonce tout d'abord que je suis l'ami de Gérald Turenne et de Léo Teillet, et que ce dernier est aussi un de mes associés dans la pratique du droit. J'ai aussi occupé le poste de Président du Festival du Voyageur durant trois ans et j'ai été lié avec l'association depuis ses débuts. Je suis aussi conscient des plans et des problèmes du Festival, y étant mêler comme bénévole durant les trois dernières années, à titre de conseiller en planification.

Si vous aviez vérifié les faits avant d'écrire l'éditorial en question, vous auriez découvert que le Conseil d'administration a décidé d'acheter l'immeuble à 768, rue Taché, au mois de juillet 1981. M. Teillet n'était pas président à cette date. Vos recherches vous auraient aussi indiqué que la raison première qui a motivé cet achat est celle d'assurer le futur du Festival en y incorporant une source de revenu qui permettrait l'autofinancement.

Cette source de revenu n'était pas celle d'entretenir un édifice de casino mais bel et bien celle du fonctionnement et de l'exploitation de salles rentables. De plus, et seulement pour l'année 1982, le Festival espérait tenir son casino au 768 Taché, étant donné que le Centre des congrès avait annulé les réservations du Festival pour faire place à un congrès national qui serait dorénavant tenu à Winnipeg durant la semaine du Festival. La convenance de cette décision de la part du Centre des congrès, quoique légale, demeure douteuse.

Je veux faire ressortir que l'immeuble à été acquis en mars 1982 et, suite aux rénovations, fut finalement ouvert au public au mois de septembre 1982. La salle principale est maintenant utilisée par divers groupes et associations mais n'a jamais été louée pour un seul casino. À ma connaissance il n'y a aucune réservation tentative pour un casino dans l'immeuble du Festival, maintenant ou dans le futur et ceci inclu le casino du Festival 1983, dans l'éventualité que la licence soit accordée.

Par conséquent, je m'objecte fortement à votre déclaration que le Festival est devenu une façade pour un empire du jeu et je considère cet énoncé comme faux et à mon avis, malicieux.

Je ne nie pas que le Festival a obtenu des licences de casino mais vos recherches vous indiqueront qu'il en est de même pour le Winnipeg Folk Festival, le Manitoba Heart Association, et le Royal Winnipeg Ballet pour n'en nommer que quelques-uns. Seront-ils aussi qualifiés d'empires du jeu? Certainement pas par les membres d'une société bien pensante, je soumets.

De plus, n'est-il pas vrai que la position du Festival par rapport aux casinos est semblable à celle de Manisphere? Mais vous ne l'incluez pas dans le supposé empire de jeu. Votre éditorial pourrait vraisemblablement induire vos lecteurs à penser que les revenus du casino sont la propriété de seul, le Festival du Voyageur, et ceci, comme vous le savez très bien, est faux.

Votre éditorial me démontre que, quoique vous semblez éprouver une certaine fierté dans les réalisations du Festival, vous n'avez pas pris la peine, durant les deux dernières années, de venir visiter cet événement de la mi-février. Si vous y étiez venu, vous auriez constaté une amélioration marquée dans ses programmes et de ses nombreuses et diverses activités. La production a progressé à grands pas et l'accent, je vous le dis, n'est pas sur les casinos mais sur le divertissement familial, tout comme depuis ses débuts. Vous n'avez même pas accordé au Festival la justesse d'une année complète d'opération dans son immeuble, avant de juger son rendement.

Je dirais plus, que la position que vous avez prise contre les particuliers concernés dans votre éditorial est sans fondement et sans justification et que, en fait, elle est une attaque hargneuse contre les personnes nommées. Ce serait m'exprimer avec trop de modération que de la qualifier d'assassinat de réputation et dans mon esprit, ces énoncés sont complètement injustifiables par les faits et par la vérité.

Je suis d'avis que votre journal devra s'excuser publiquement auprès des particuliers si injustement attaqués et que cette demande honorable devra jouir d'au moins la même importance dans votre journal que l'éditorial en question.

Quand au Festival lui-même, il a survécu à plus d'une plume qui a trempé dans le fiel, et je ne doute pas qu'il survive à vos attaques, si viles qu'elles soient.

Michel Monnin
Saint-Boniface, Manitoba
le 14 décembre 1982

Une comparaison très appropriée

Je tiens a vous laisser savoir que je suis d'accord avec votre éditiorial du 10 décembre et que j'appuie votre position au sujet de la caricature du Dr Morgentaler. Nous ne l'avons pas trouvé antisémitique et offensive. Elle exposait la vérité de façon très claire. Ce n'était qu'une comparaison très appropriée.

J'ai entendu ce docteur s'expliquer à la radio et j'ai constaté qu'il n'acceptait pas que la vie humaine commençait à la conception. Est-il possible qu'un docteur soit si ignorant? En ce qui est du bien-être de la femme, il est prouvé que l'avortement apporte des complications sérieuses même s'il n' y a qu'une semaine de grossesse. Il faut que la femme accepte les conséquences de ses actes comme tout autre citoyen de la société.

En ce qui est du Dr Morgentaler, je lui suggère d'abandonner sa campagne et de disparaître pour refaire sa vie car si cette caricature le trouble c'est qu'il se rend compte qu'il fait mal.

Jeannine Aubin
Saint-Adophe, Manitoba
le 13 décembre

À la recherche de correspondants

Monsieur le rédacteur en chef,

Nous venons d'éditer une brochure sur l'Histoire, les problèmes et les réalités Franco-Manitobaines, surtout destinée à l'information du public français. Vous en recevrez d'ailleurs un exemplaire.

Il semble que déjà se manifeste un certain intérêt pour la vie francophone hors-Québec, puisqu'un professeur du secondaire de la région d'Orléans emet le souhait de correspondre avec un enseignant franco-manitobain, afin de mieux connaître ce qui se fait dans les Prairies, et sans doute confronter méthodes et buts d'enseignement.

Je ne doute pas qu'il se trouve parmi vos lecteurs une personne au moins pouvant répondre à cette demande. Peut-être serait-ce là l'occasion de "réamorcer" ces voyages de jeunes Franco-Manitobains que nous avions tant de plaisir à recevoir régulièrement dans notre val de Loire. Et aussi de préluder à des échanges fructueux au niveau scolaire. Dans cette éventualité, je peux vous assurer que nous ferons notre possible pour que chacun y trouve son compte.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Serge Vannier
Escales francophones
51, rue d'Illiers
45000 Orléans
France
le 2 décembre 1982

Un reflet fidèle

La rédaction,

Le conseil Goulet des Chevaliers de Colomb, à sa dernière réunion mensuelle a accepté le proposition suivante:

"Que des félicitations soient envoyées au Directeur de La LIBERTÉ pour le courage dont il a fait preuve en faisant paraître la caricature de Cayouche, laquelle est un reflet fidèle des activités de Morgentaler. Et qu'il ne se soucie pas des sensibleries de certains groupes ou de certaines personnes qui insistent à voir une autre signification à cette caricature."

Gérald Jobin
Secrétaire-archiviste
Conseil Goulet,
Chevaliers de Colomb
le 9 décembre

Pas d'excuses

Nous sommes heureux de contribuer de nouveau au Coup de pouce. Le journal devient très intéressant.

Nous voulons aussi vous féliciter pour l'impact que le dessin de Cayouche a fait pour le journal (en rapport au Dr Morgentaler). Passons outre aux critiques passées à Radio-Canada! Surtout pas d'excuses aux gens qui se sont sentis visés. Ce sont des personnes qui aiment faire une tempête dans un verre d'eau.

Olier Labossière
Saint-Léon
le 9 décembre

L'horaire?

Je vous envoie une contribution au Coup de pouce. J'ai hâte de revoir l'horaire dans votre journal! J'écoute la télévision française. C'est très embêtant sans horaire.

Mme Laura Vincent
Powerview, Manitoba
le 13 décembre



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Moyennant l'accord de la Commission des subventions aux universités

Le CUSB offrira une formation en traduction

D'ici quelques semaines un important dossier au Collège universitaire de Saint-Boniface pourrait aboutir. Si la Commission des subventions aux universités consent à fournir 64 800$ pour septembre 1983, un programme universitaire de traduction sera mis sur pied. Sinon, il faudra attendre...

Le projet a mis deux années à mûrir. Le recteur Paul Ruest a annoncé cette semaine que toutes les étapes préliminaires avaient été franchies avec succès: le programme de traduction, soumis au Sénat de l'Université du Manitoba en juillet, a été accepté sans débat. Cela s'explique, d'après M. Ruest, par la volonté de l'université "de ne pas mettre les bâtons dans les roues".

Aussi parce que le programme, défendu pour l'approbation académique par le doyen Fernand Girard, est un des meilleurs programmes du genre offerts actuellement au Canada, selon les spécialistes. Le programme est le fruit d'une année entière de travail d'une experte en traduction, Annie Brisset, prêtée par le Secrétariat d'État.

Selon Paul Ruest, la traductrice professionnelle a axé son projet sur les besoins d'une clientèle spécifique, les Franco-Manitobains et les francophones de l'Ouest en général, après avoir évalué tous les programmes de traduction au pays. Celui du CUSB, nous assure le recteur, sera reconnu partout au Canada.



Paul Ruest: le strict minimum de cours, surtout en science.

Les ressources sont là

Et cela est important, étant donné que le programme risque d'intéresser des étudiants de partout. Vers l'Ouest, le seul mini-programme en traduction disponible est donné à Vancouver, et vers l'Est, il faut se rendre à Ottawa pour une formation complète. Saint-Boniface est donc bien situé, géographiquement, reconnu comme étant le berceau du bilinguisme dans l'Ouest. Et Paul Ruest a ajouté: "Les Franco-Manitobains sont tous désignés pour ça, les ressources sont là".

Va pour la théorie. Mais la demande est-elle réelle? Certainement, selon le recteur, quoiqu'il a été difficile de le savoir exactement, tellement ce secteur professionnel est peu organisé. Et puis, les traducteurs seraient généralement incertains de leur avenir.

Une enquête a cependant été faite: sur quelque 300 personnes sondées, 52 pour cent ont répondu. La majorité a indiqué qu'elle aura besoin de formation au cours des prochains dix ans. L'enquête a aussi conclu que les besoins en traduction augmenteront de 20 pour cent au Manitoba en 1983 dans les secteurs privés et publics, sans compter la traduction juridique.

Bien entendu, le programme que propose le Collège au niveau du baccalauréat ne comprend pas la spécialisation, par exemple, dans la traduction juridique. Le projet du CUSB est double: BA avec spécialisation en traduction (4 ans), et Certificat en traduction (l'équivalence d'une année d'études en cours du soir ou en cours d'été).

La note pour les cours (une douzaine d'étudiants en perspective) en 1983-1984 s'élèverait à 64 800$. L'année suivante, 97 400$ et, l'année d'après, 148 900$, selon les projections du Collège. "On ne peut pas couper nos programmes actuels; on offre le strict minimum de cours, surtout en science où il faudrait ajouter quelques cours", a indiqué Paul Ruest.

L'avenir à court terme du programme sera connu début janvier, lorsque la Commission des subventions rendra sa réponse.

Jean-Pierre DUBÉ

600 contes de Noël

Le Concours de contes de Noël de CKSB a encore gagné en popularité cette année puisque 600 enfants y ont participé. Des enfants de tous âges, principalement du niveau élémentaire et junior, appartenant à des écoles françaises et d'immersion, de la ville et de la province ont rivalisé d'imagination donnant du fil à retordre au jury.

Parmi les gagnants, on retrouve:

en primaire:
- Daria Franco, École du Sacré-Coeur
- Chantal Courcelles, École Lacerte
- Morgan Jérome, École du Sacré-Coeur
- Caroline Westendorf, École Lacerte
- Sylvie Laurencelle, La Broquerie

en élémentaire:
- Danielle Dupasquier, École Taché
- Nathalie Marcoux, École Noël-Ritchot
- Danielle Courcelles, École Lacerte
- Annie Serceau, Sainte-Anne
- Réjean Vermette, Sainte-Anne

en junior:
- Richard Verrier, La Broquerie
- Angèle Hupé, Sainte-Anne
- Marguerite Saindon, Sainte-Anne
- Ian Milne
- Patrick Dufault, École Pembina Crest

"La fille bègue", roman d'Annette Saint-Pierre

Un roman social, sans prétention, écrit avec élan

"Roman d'amour", roman policier, roman à thèse? Un brin des trois, ce premier roman d'Annette Saint-Pierre qui paraît aux Éditions des plaines ce mois-ci.

Il présente la jeunesse d'une miséreuse qui cherche à se trouver une place au soleil. Il nous touche de près, parce que le milieu où elle se débat est nommé, il est manitobain. Il nous toucherait ou devrait nous toucher sans cela, car un handicap aussi anodin que le bégaiement peut suffire pour déclasser une fille parmi ses proches; et s'il est doublé d'une maturité hors mariage, c'est la persécution, le bannissement du patelin. Ce livre est donc aussi une accusation.

Bien que cette maternité soit involontaire chez Lucie, l'héroïne (ou anti-héroïne), tout le roman tourne autour de ses suites. Le récit est amorcé prestement et l'auteur sait maintenir jusqu'à la fin la tension, l'inconnu vers lequel Lucie marche à tâtons: c'est là sa réussite. Un tissu de relations se développe, l'histoire d'une famille se profile, de plusieurs même, sommaire mais parfois criante de vérité.

Le personnage le plus ambigu est sans doute celui de la mère, cette Martha sans coeur qui s'enfuit avec le bébé de sa fille et qui mourra abandonnée par les siens.

La famille de Lucie laisse un goût amer, mais l'auteur ne cède pas à la manie - si répandue dans la littérature québécoise - du misérabilisme. Oui, la délinquance et l'ignorance et la saleté et la pauvreté et les sentiments d'impuissance dans la machinerie sociale existent... et la bigoterie chez les villageois nantis et corrects. Mais il y a aussi des êtres sains, sensés, généreux, est-ce possible!



Annette St-Pierre

Au passage, l'auteur dénonce le système scolaire manitobain (celui des années 1950 et 60) à l'égard de l'histoire enseignée et du comportement des inspecteurs anglophones. À cause de ceci, elle n'a aucune chance de recevoir un prix littéraire au Manitoba. (Elle en a manqué une déjà.)

Dans la première moitié, le lecteur manitobain trouvera avec plaisir des lieux et des scènes de la région. Une visite à la réserve indienne de Fort Alexandre en fête (chap. 7), une messe de minuit à Somerset (chap. 8), une incursion au pénitencier de Stony Mountain (chap. 9).

En filigrane, le problème de l'assimilation. Moins intéressant, celui-là, et qu'on aurait aimé voir plus approfondi. Ce serait un de mes reproches si j'en avais.

Un procédé que certains lecteurs ne priseront pas, et qui appartient en fait à tout le roman psychologique traditionnel - procédé dénoncé par Nathalie Sarraute dans un essai devenu classique - consiste à dépeindre les personnages non seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur, dans leurs pensées et leurs interrogations intimes, passant de l'un à l'autre comme un magicien et les manipulant à sa guise. L'auteur de "L'ère du soupçon" ne permet pas au "nouveau romancier" d'aller dans la ligne du dix-neuvième siècle.

Ainsi, lorsque l'auteur de "La fille bègue" décrit le comportement d'un jeune fermier de Dunrea qui courtise Lucie, ou de ses parents, le lecteur pourra trouver un peu gratuit le monologue intérieur et l'analyse.

Calme et dignité

D'autre part, il y a peu de descriptions dans ces pages. Un détail de vétement ou de geste, lorsqu'il est retenu, survient donc avec force. La ville est croquée en deux courtes phrases. Autant elle "s'agite et donne libre à ses passions durant la semaine, autant elle s'enveloppe de calme et de dignité le dimanche. Ses édifices sont durs et massifs, ses trottoirs déserts, et ses rares piétons ont l'oeil malade" (chap. 5).

Les conversations, elles, s'étalent longuement. Elles auraient pu être recueillies à partir d'enregistrements pris sur le vif, tant elle sonnent juste en général. L'auteur a la mémoire des paroles, des échanges. Elle est fidèle au langage parlé; de sorte que, pour le meilleur ou pour le pire, on a droit et là à des mixtures de français et d'anglais, voire de canayen.

C'est un roman social, sans prétentions, d'accès très facile, et qui a été écrit avec élan, avec plaisir, on le sent. Il procède d'observations directes et de sentiments si sincères que l'expression en passera parfois pour naive.

Le sujet est neuf; le regard, aussi.

Rossel VIEN

Le document de consultation sur les garderies

Un minimum pour améliorer la situation

Ce n'est pas un secret pour les spécialistes: il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité des services de la majorité des 300 garderies de la province. Conscient des lacunes, le gouvernement provincial a récemment publié un document de consultation, dans lequel il propose un certain nombre de mesures pour rectifier la situation. Le débat est engagé...

Marthe Lemarbre, responsable des services de garderie Le P'tit bonheur et présidente de la Fédération provinciale des comités de parents, n'y va pas par quatre chemins: "Il était grand temps que quelque chose se fasse pour hausser la qualité et la continuité des services. Le document constitue un minimum pour un début d'amélioration."

Ce "minimum" met notamment l'accent sur la nécessité d'une meilleure formation du personnel responsable de l'éducation préscolaire des enfants. Car c'est là que se trouve le noeud du problème.

En effet, une garderie ne doit pas être seulement un endroit où les parents peuvent déposer leur progéniture. Les responsables d'une garderie doivent aussi déterminer un programme pour assurer le développement, sous tous ses aspects, de la personnalité de l'enfant. Et pour atteindre cet objectif, il ne fait aucun doute que le personnel doit être non seulement compétent, mais aussi qualifié.

Une 11e année

Le ministre des services communautaires, Len Evans, suggère donc que tous les directeurs de centres préscolaires qui fonctionnent à temps plein disposent d'un diplôme universitaire en services éducatifs préscolaires d'ici cinq ans. Quant au restant du personnel, il devrait disposer d'un certificat en technique de garderie de niveau collégial. Actuellement, il n'existe pas d'exigences spécifiques en terme de formation préscolaire. Pourvu qu'on ait 18 ans et une 11e année...

Les nouveaux standards seraient introduits avec une certaine flexibilité. Ainsi, par exemple, les directeurs auraient cinq ans pour se conformer aux critères de formation.

"Des personnes, note Marthe Lemarbre, trouvent que le délai accordé est très court. Mais à mon avis, si on veut avoir des services de qualité, le personnel doit avoir une formation supérieure le plus rapidement possible. Car c'est le personnel qui assure une relation de développement et de croissance aux enfants. Et on ne peut jamais demander assez au personnel".

Soulignons au passage que le Collège communautaire offre, depuis quatre ans, un programme d'animation préscolaire, qui mène à un certificat en animation préscolaire. "Les cours sont axés sur les parents et les personnes intéressées à s'impliquer dans un programme de garderie", précise le directeur du Communautaire, Normand Collet. (En 1979, 23 personnes étaient inscrites pour un cours offert; 51 en 1980 pour quatre cours; 38 en 1981 pour trois cours et 86 en 1982 pour sept cours donnés.)

7 mètres carrés

Marthe Lemarbre trouve particulièrement intéressant l'aspect communautaire de ce programme, parce que "des parents informés sont capables de donner un soutien" à la garderie. Ceci est d'autant plus important que, dans la structure actuelle, la participation des parents est exigée: une garderie doit avoir un comité de parents.

Toutefois, le document de consultation de Len Evans, qui espère mettre les nouvelles règlementations en place d'ici mai 83, ne s'arrête pas à la nécessité d'une meilleur formation.

Il favorise aussi la création de petits groupes, disposant de plus d'espace. Exemple: Une personne ne devrait pas s'occuper de plus de six jeunes âgés de 2 ans à 3 ans. Au lieu de huit à présent. Aussi, les enfants devraient être au maximum 12 par salle. Actuellement, on alloue environ trois mètres carrés à chaque jeune. Le document en prévoit plus du double: 7 mètres carrés. On assurerait aussi aux enfants plus d'espace à l'extérieur.

Dans l'ensemble, Marthe Lemarbre estime que "les principes qui sous-tendent les critères sont bien documentés. On reconnaît aussi les besoins sociaux actuels, comme par exemple en terme de modèle de famille (monoparental, etc...)". La responsable des services du P'tit bonheur accueille avec plaisir l'idée d'un contrôle des garderies sur le plan éducationnel. Aujourd'hui, seules les normes de sécurité et d'hygiène sont contrôlées.

Côté critiques, Mme Lemarbre croit que l'intégration d'enfants avec des besoins spécifiques (handicaps physiques, mentaux...) est "trop hâtive". D'autant plus que le document ne prévoit pas de dispositions quant aux qualifications supplémentaires que cela exigerait du personnel.



Marthe Lemarbre, présidente de la FPCP.

Et puis, en sa qualité de présidente de la FPCP, Marthe Lemarbre pense que le document de travail aurait pu intégrer d'autres modèles préscolaires, comme les Mini-Francofun, "pour qu'ils soient en mesure de profiter de plus de ressources existantes".

Véritable point noir

C'est d'ailleurs la question du financement des nouvelles propositions qui est le véritable point noir du document de Len Evans. Tout simplement parce qu'il évite le sujet. Actuellement, le gouvernement consacre 12 millions aux garderies (une subvention de 800$ par année et par enfant est donnée à ceux qui fréquentent une garderie à temps plein: 400$ s'ils la fréquentent à temps partiel). Or l'opposition conservatrice calcule qu'il faudrait au moins doubler ce budget.

Il ne reste plus qu'à savoir combien le gouvernement sera prêt à subventionner pour mesurer plus précisément son engagement face à l'amélioration des services de garderie dans la province.

Bernard BOCQUEL

REPERES

Hausse de 90 pour cent

Par rapport au mois de novembre 1981, le nombre de demandes d'indemnisation de l'assurance chômage a augmenté de 90 pour cent au Manitoba. Il est passé de 26 mille à presque 51 mille. Si bien que le Centre de la main d'oeuvre à Winnipeg a dû embaucher du personnel supplémentaire, 31 mille requêtes ont été adressées à ce centre le mois dernier, tandis que les centres à l'extérieur de la ville ont enregistré 19 mille demandes. La période d'attente pour obtenir un chèque d'assurance chômage est de 5 à 6 semaines.

À nouveau dans l'impasse

L'association des médecins a recommandé à ses mille 400 membres de rejeter la dernière offre gouvernementale concernant l'arbitrage obligatoire. Laurent Desjardins, le ministre de la santé, ne s'est pas montré surpris de la position adoptée par l'exécutif de l'Association des médecins. Mais pour lui les négociations sont terminés. Les médecins estiment encore que les dernières propositions de Laurent Desjardins donne trop de contrôle au gouvernement.

Rien de plus dans La Montagne

La ministre de l'éducation a confirmé qu'aucune somme ne sera accordée pour construire une autre école dans la division scolaire de La Montagne. Rappelons que Maureen Hemphill avait commandé une étude pour savoir si la construction d'une école anglaise dans l'ouest de la division était essentielle. Or il y a suffisamment d'espace dans les écoles existantes. Par ailleurs, la qualité des programmes dans les écoles secondaires de Somerset et de Notre-Dame-de-Lourdes a été jugées satisfaisantes.

MTS à la hausse

La compagnie de téléphone du Manitoba a enregistré une baisse dans ses revenus de plus de sept millions de $ durant l'année financière qui s'est achevée le 31 mars. Malgré cela, les profits se sont élevés à six millions de $.

INTERROGATION

La joie nous est donnée

En cette nuit très sainte, alors que les enfants dorment les poings fermés, des images de cadeaux et de lumières leur dansant dans la tête; que les parents sourient en déposant les cadeaux au pied de l'arbre dans l'anticipation des cris de joie et des sursauts de surprise des petits; que les grands-parents essuient une larme paresseuse qui leur coule le long du visage à la pensée de ces petits "bouts de choux" aux yeux émerveillés; que la jeune bien-aimée ose à peine souhaiter une bague de son ami; que les foyers attendent la pleine maisonnée pour le repas de fête; que la dinde dégèle lentement, que tout est prêt, congelé... oui, alors que le silence apparent de cette nuit cache une multitude d'activités en catimini, une volée de cloches fait éclater le silence, un carillon de cloches annonce une Bonne Nouvelle.

Debout, levez-vous! Venez, venez, chantent-elles! "Aujourd'hui vous est né un Sauveur, c'est le Christ, le Seigneur!"

Quelle Bonne Nouvelle!

Et elle nous surprend toujours! Pourtant nous l'attendions, cette nouvelle. Nous l'attendions comme à chaque année lorsqu'à minuit les murs de nos églises accueillent avec un léger frémissement le "Minuit chrétien"!

Nous l'attendions, oui, et pourtant à chaque année c'est différent!

Car ce n'est pas une Bonne Nouvelle vieille de deux mille ans qui nous est ré-annoncée! Ce n'est pas des racontars de bergers en mal de leur temps! Ce n'est pas une histoire d'anges et d'étoiles filantes, de gros bonhommes en chameau et d'un boeuf qui ne sait trop que faire!

Non, c'est une Bonne Nouvelle pour aujourd'hui! Une nouvelle qui vient trancher le quotidien, une nouvelle qui vient faire sauter les entraves de la mort, une nouvelle qui vient semer une espérance dans un monde qui n'espère plus rien, une nouvelle, semence de paix, dans un monde apeuré par le nucléaire!

Oui, à chaque année, cette nouvelle est "nouvelle"!

À chaque année, ce "Fils nous est donné"!

À chaque année, il est, pour nous, pour tous, le "Prince de la Paix", le "merveilleux conseiller", le "Dieu-parmi-nous"!

Alors que notre joie soit à la mesure de la nouvelle! Que notre joie fasse sauter les joies superficielles et artificielles d'une société qui ne sait plus inventer une joie-pour-aujourd'hui!

Que notre joie refuse la joie-sur-mesure, vendue dans les magasins... la joie-de-demain promise par les mini-ordinateurs... la joie-en-bouteille que nous annonce la régie des alcools...

Qu'elle soit Joie du Seigneur... Joie du Seigneur... Joie du Fils qui nous est donné.

Une joie comme celle des bergers, surpris dans leur veille, et qui se laissent porter par le mystère qu'ils ne comprennent pas...

Une joie comme celle de Marie, surprise par la naissance, et qui accepte dans l'amour ce qu'elle ne comprend pas...

Une joie comme celle de Joseph, surpris par ce Fils donné, et qui accepte dans la confiance ce qui le dépasse...

Une joie comme... mais oui, une joie comme la nôtre, la vraie!

Claude BLANCHETTE, ptre

Le bilan d'une année de pouvoir néo-démocrate

Howard Pawley est le chef d'un gouvernement néo-démocrate, le seul au pays, élu voilà un peu plus d'un an. Prophète qui crie dans le désert conservateur du Canada, il a épousé une philosophie pragmatique, un peu semblable à celle de l'actuel gouvernement central avec qui les relations sont "bonnes". Le Manitoba veut coopérer!

Howard Pawley est aussi le premier ministre d'un cabinet qui s'apprête à établir une politique interculturelle pour la province et à légiférer dans la question des droits des francophones par le biais d'une modification constitutionnelle à l'article 23. Il tient au respect des minorités.

Howard Pawley est l'homme de la conciliation, un chercheur de solutions. C'est d'ailleurs pourquoi il est en politique, pour que son action ait plus d'impact sur la communauté toute entière. C'est un homme du parti, qui ne s'est pas arrêté à ce qu'il aimerait réaliser, personnellement, pour la province. Mais qui refuse les carcans idéologiques.

Tel est dans les grandes lignes le Howard Pawley que la rédaction de La LIBERTÉ a rencontré la semaine dernière au Palais législatif.



Howard Pawley: "Beaucoup en commun avec le *progressive liberal thinking***".**

Howard Pawley occupe actuellement une place unique au Canada. Il est le seul premier ministre néo-démocrate au pays. Et il gouverne au Manitoba, une province réputée pauvre, souvent considéré comme le lien entre l'Est et l'Ouest.

Tout semble donc indiquer que, dans le contexte politique et économique, Howard Pawley a un rôle particulier à jouer...

Le premier ministre est évidemment conscient de cette position spéciale au Canada, et il estime que, notamment sur le plan économique, le Manitoba doit assumer un certain leadership. D'autant plus que la province entretient de bonnes relations avec le gouvernement fédéral.

Pour Howard Pawley, c'est clair: la lutte contre le chômage doit constituer la priorité des priorités. Il a donc noté avec plaisir que le gouvernement fédéral ne fait plus de sa bataille contre l'inflation sa priorité pour règler la crise économique, mais qu'Ottawa lance des programmes de créations d'emplois, quitte à aggraver le déficit. Une politique que le premier ministre manitobain applique déjà depuis un an. Comme il le souligne: "Notre message n'a pas changé". Il croit donc avoir assumé un leadership dans le domaine.

Mais M. Pawley veut aller bien plus loin dans la guerre contre le chômage. Il appelle de tous ses voeux "un effort national majeur". Selon lui, le gouvernement fédéral, en coordonnant ses actions avec les provinces, devrait lancer de vastes travaux pour "que le pays retourne au travail". Exemple: la modernisation de Manfor au Pas, qui coûterait 400 millions de $ et dont les coûts pourraient être partagés à part égale entre Ottawa et Winnipeg.

Et du côté des minorités?

Après un an de pouvoir, Howard Pawley se dit déçu d'une chose: dans les temps économiques difficiles que nous connaissons, on ne peut pas tout faire. Les ressources financières pour la relance sont très limitées. Pourtant, la province, selon lui, va continuer à traiter le plus convenablement possible les minorités. D'abord parce que cela ne coûte pas nécessairement cher...

C'est le cas du moins pour les minorités linguistiques. Howard Pawley a souligné que le ministre Eugene Kostyra poursuivait sa consultation provinciale en vue de l'adoption d'une politique multiculturelle. On sait que des audiences publiques ont eu lieu récemment à Saint-Boniface et à Sainte-Anne-des-Chênes.

Pour ce qui est des francophones, le premier ministre a soutenu que des étapes importantes avaient été franchies, des développements "qui ne coûtent pas très cher mais qui sont très importants, historiquement" comme par exemple, l'interprétation simultanée à la législature. Il s'est dit satisfait d'entendre le député Lécuyer et le ministre Desjardins s'exprimer en français en Chambre.

Mais il reste encore beaucoup à faire, a-t-il concédé: "Il faut poursuivre avec de nouveaux services bilingues" dans les domaines de la santé, de l'éducation et des communications. "Nous faisons le tour de chaque ministère pour identifier les services qu'il est important de pourvoir sous une forme bilingue et quels fonctionnaires nous avons dans chacun des ministères pour dispenser de tels services".

Quant à l'autre groupe minoritaire, sans doute le plus important au Manitoba, celui constitué par les nations autochtones, ses besoins sont d'une autre nature. Howard Pawley avoue qu'à ce niveau, les actions de son gouvernement ont été très limitées. Ce qu'il faudrait, d'après lui, c'est injecter de nouveaux crédits dans la création d'emploi pour les autochtones partout dans la province, comme ce fut récemment annoncé pour les régions du Nord dans une entente fédérale-provinciale. Mais cela n'est pas suffisant.

La relance

Les besoins de ce groupe, qui compte parmi les plus touchés par la récession et le chômage, ont été identifiés comme prioritaires par le gouvernement: "Nous ne pouvons pas agir aussi rapidement que nous le souhaiterions en raison du contexte économique". En effet, d'énormes sommes sont requises pour une telle relance de l'emploi.

Il n'empêche que le NPD, suivant le chef Pawley, a donné son appui aux groupes autochtones qui veulent défendre eux-mêmes leurs droits constitutionnels lors de la prochaine conférence des provinces et du gouvernement central en mars. Howard Pawley tient à ce que les Indiens soient présents au débat constitutionnel.

Jean-Pierre DUBÉ

Et le déficit provincial, alors? (qui s'élève déjà à 500 millions de $). Il est inévitable, dit M. Pawley, qui rappelle que le ministre (conservateur) des finances de l'Ontario est arrivé à la même conclusion. Pour ce qui concerne l'ampleur du déficit, le chef néo-démocrate ne voit pas d'objection à ce qu'il augmente. Mais uniquement à condition que les gouvernements fassent un effort concerté pour coordonner l'économie. "Sinon il faut faire très attention avec le déficit budgétaire dans notre lutte contre le chômage. Car nous ne sommes qu'une île dans la mer. Des efforts non coordonnés, cela reviendrait à cracher contre le vent".

Les problèmes

Pour atteindre cet objectif, Howard Pawley insiste sur sa volonté de coopérer. Il met en avant le fédéralisme coopératif. "Je ne suis pas plus inquiet de savoir qui (des provinces ou du fédéral) offre les programmes; mais à quel point le programme est efficace." Le premier ministre présente donc une approche résolument pragmatique.

Une philosophie qui paraît fort bien cadrer avec sa définition d'un néo-démocrate: "C'est quelqu'un qui résoud les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. C'est quelqu'un qui n'est pas enlisé dans des approches idéologiques et qui reconnaît que différentes approches sont nécessaires en fonction des circonstances et des besoins".

Ce qui veut dire, dans l'état économique actuel des choses, que le gouvernement doit prendre des mesures pour stimuler l'économie. Et quand l'économie s'améliorera, l'État réduira ses interventions.

La différence avec un libéral? Elle tient au fait que le néo-démocrate est plus prêt à utiliser le pouvoir gouvernemental. Ainsi, Howard Pawley concède que les libéraux ont créé Pétro-Canada (lui c'est Manoil), mais ne mettraient pas sur pied AUTOPAC, par exemple. Il reste que le premier ministre dit avoir "beaucoup en commun avec le *progressive liberal thinking*", plus en tout cas que le gouvernement de Sterling Lyon.

Là où Howard Pawley est sans doute typiquement néo-démocrate, c'est dans sa vision économique du Canada. Notre problème, explique-t-il, c'est que la Banque du Canada n'aurait jamais dû suivre la politique monétariste américaine. "La manière de se libérer en tant que pays, c'est d'établir une économie indépendante en réduisant notre dépendance face aux importations et en augmentant les importations". Comment? En planifiant. "Il faut arriver à l'autosuffisance, donc il faut savoir où on sera d'ici 15 ans".

Les pensions

Et justement, d'ici 15 ans, à quoi aimerait-il que son nom soit associé? Sans doute à des réformes économiques et sociales, puisqu'il veut que les Manitobains obtiennent une plus grande part des ressources qui leur appartiennent, en profitant plus des investissements publics. Il espère aussi réussir une réforme du système de pensions.

Des souhaits qui, finalement, ne peuvent guère étonner, venant d'un homme pour qui la politique, c'est un moyen d'entreprendre des améliorations, d'aider les gens au niveau de la communauté entière.

Bernard BOCQUEL

Éducation: le statut quo?

Pour ceux qui croient dans la nécessité d'une division scolaire homogène pour que les francophones puissent exercer un meilleur contrôle de leur éducation, les nouvelles ne sont pas encore mauvaises.

"Nous n'y sommes pas opposés à ce stade, affirme Howard Pawley. Mais nous ne sommes pas non plus prêts à nous engager dans cette direction. J'hésiterais à approuver la chose sans consacrer plus de réflexion sur ses conséquences". Conclusion: la porte n'est pas totalement fermée, mais il va falloir être convaincant.

En ce qui a trait à un autre sujet brûlant, le financement de l'éducation à la charge de la province, le premier ministre l'appuie, "en principe, de tout coeur". Et il ajoute: "Si on avait la richesse de l'Alberta, par exemple, nous n'hésiterions pas à agir très rapidement". Actuellement, la province paye 80 pour cent des coûts.

Mais comme on n'est pas l'Alberta, M. Pawley est d'avis que "ce sera très difficile d'assumer encore une plus grande partie des coûts de l'éducation d'une manière significative avant que l'économie ne s'améliore". Il pense que d'ici dix ans, la province aura la capacité d'absorber les coûts

Le chef NPD a aussi dit que "certaines responsabilités financières doivent rester au plan local. Je ne suis pas convaincu que l'autonomie locale ne serait pas totalement éliminée si la province assumait l'entière responsabilité financière".

Visiblement, sur la question, Howard Pawley hésite entre ses principes et ses convictions. Des convictions d'ailleurs discutables, puisqu'elles présupposent que l'autonomie locale est directement fonction du pouvoir de taxation de la commission scolaire.

Alors que la loi pourrait tout simplement prévoir des dispositions pour garantir une autonomie locale qui ne serait pas dépendante du pouvoir de lever ses impôts. Seulement voilà: "Il faudrait que nous trouvions les moyens. Et à court terme, je ne pense pas que cela soit possible".

D'ici à conclure qu'il ne faut rien attendre de spectaculaire (ou tout simplement d'innovateur) dans le réajustement du système de financement de l'éducation, actuellement à l'étude, il n'y a qu'un pas aisément franchissable.

B.B.

Saint-Eustache

C'est le temps des réjouissances

Dans cette période des Fêtes, temps des réjouissances, les aînés et les jeunes de la paroisse ont fêté Noël à leur manière.

Ainsi, dès le 7 décembre, les membres du club des Jeunes de coeur se sont réunis dans leur local situé dans le sous-sol du couvent. Une quarantaine de personnes étaient présentes.

Cécile Rivard, présidente du club, souhaita la bienvenue à tous et accueillit Emelda Lamontagne, Evelyne Bosc et Huguette Trudel qui, de par leur talent musical, animèrent une partie de la soirée.

D'autre part, les élèves de l'école ont offert deux représentations de leur concert de Noël à leurs parents et amis. Le premier spectacle s'est déroulé le 13 décembre en après-midi afin de permettre aux enfants d'âge préscolaire d'y assister; le deuxième, le 14 décembre, en soirée, pour les plus âgés.

Chaque classe, de la maternelle à la sixième année, présenta un numéro: pour les uns, ce fut un pot-pourri de chansons, pour les autres, des saynètes, "La veille de Noël" et "Une petite erreur" ou encore une danse: "Bingo" et un récital de piano; enfin, tous les élèves exécutèrent des scènes du jour de la Nativité. La chorale de l'école présenta des chants de Noël.

Il arriva

Puis le personnage tant attendu des enfants arriva: le Père Noël récompensa les enfants participants, les jeunes invités et n'oublia pas les parents.

Le nombreux public présent aux deux représentations confirma, cette année encore, que le concert de Noël est toujours un grand succès.

Marie-Claude RAIMBAULT



On reconnaît sur la photo: Sr Berthe, Della Melnic, Yvonne Lachance, Cécile Rivard, Sr Marguerite, Père Noël, Sr Cécile, Annette Rivard, Sr Jeanne, Adélard Beaudin, Teles Rivard, Alphonse Senécal, M. le curé Roland Lavoie, Ida Senécal, Roméo Ménard, Sr Denise.

Les francophones en force au Parlement

Les vrais politiciens ont délaissé le Palais législatif pour la trêve de Noël, mais l'édifice de la rue Broadway sera toutefois loin d'être désert, puisque le Parlement jeunesse siègera. Pour sa 61e session. Et cette fois, les jeunes francophones seront assez bien représentés.

Le nom officiel du Parlement jeunesse est "Youth Parliament of Manitoba and Northwestern Ontario". Il fonctionne traditionnellement du 26 décembre au 30 décembre. Mais pas véritablement comme un parlement, car on ne pousse pas le vice à créer, pour la circonstance, des partis politiques.

L'objectif pour les organisateurs de cet événement est de permettre à une centaine de jeunes de 16 à 20 ans d'acquérir des connaissances politiques à travers d'une expérience pratique. Comme l'explique le "premier ministre" du Parlement jeunesse dans une lettre circulaire: "Le coeur de la rencontre est la session parlementaire. Les députés se réunissent en Chambre pour discuter et voter des projets de loi présentés par le cabinet. Dans le passé, nous avons eu des débats sur des sujets aussi controversés que l'avortement, le contrôle des prix et des salaires et la censure".

La nouveauté cette année, réside dans la plus grande participation de jeunes francophones grâce au travail effectué par le Conseil jeunesse provincial. Comme l'explique la responsable du projet, Diane Trahan, "c'est la première fois que le CJP s'implique activement dans ce dossier. On s'est rendu dans les écoles secondaires pour faire une campagne de publicité axée sur le Parlement jeunesse".

Résultat: neuf francophone (contre un ou deux les années passées) participeront à la 61e session. Il s'agit de Paul Dumesnil (La Broquerie), Marc Jubinville (Saint-Boniface), Ginette Péloquin (Saint-Vital), Ken Chartrand (Lorette), Luc Alarie (Sainte-Agathe), Michael Osborne (Winnipeg), Carole Dupuis (Otterburne), Carole Bruneau (Saint-Pierre-Jolys) et Louis Courcelles (Saint-Malo).



Diane Trahan

Ces participants ont bénéficié d'une certaine formation donnée par Daniel Boucher et Réal Cenerini au début de décembre. Les deux animateurs ont participé cet été au Parlement jeunesse national. Ils ont appris aux futurs "députés" comment rédiger un discours, ou encore formuler un projet de loi.

Un problème politique

Si les neuf francophones sont armés sur le plan théorique, il n'en reste pas moins qu'ils devront affronter un problème pratique, qui vient à peine d'être réglé pour les "vrais'" députés francophones: la traduction simultanée. Il semble bien qu'on ne leur donnera pas la possibilité d'en disposer "faute de budget'.

Quoi qu'il en soit, l'une des participantes de l'an dernier, Ginette Péloquin, estime que "l'expérience est très valable. On arrive à comprendre les opinions des autres et à se prononcer pour se faire comprendre". Il ne reste plus qu'à pouvoir se faire entendre en français. Histoire de dire que le Parlement jeunesse n'est pas trop loin de la réalité...

Bernard BOCQUEL

Île-des-Chênes

Une détente bien méritée

Le temps des Fêtes... un temps d'attente, de joie, de renouvellement d'amitié...

La Ligue féminine catholique après s'être dévouée à toutes sortes de projets au cours de l'année, a voulu offrir une détente bien méritée à ses membres. En effet, la petite soirée de Noël du 10 décembre réunissait une quarantaine de personnes (membres et maris).

Une atmosphère de gaieté et de fraternité régnait et "y'en avait pour tout le monde"... Jeux de cartes, autres jeux, chants, danses, musique et, pour mettre fin à la veillée, un repas chaud de tourtières, etc.

Et lundi le 13 décembre c'était le tour des résidants de la Villa des Chênes et du bureau de direction.

La nouveauté cette année a été le souper chez Gi-Gi. Les propriétaires ont profité de l'occasion pour demander à l'abbé Lafond de bénir leur nouveau restaurant.

Le groupe est ensuite retourné à la Villa où le fun s'est continué de plus belle. Le Père Noël a fait sa visite annuelle et distribua un cadeau aux résidants et directeurs.

La musique, l'entrain, la danse, le chant et surtout le "shuffleboard"... et la veillée fut trop vite passée.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Letellier

Les gagnants du tournoi de "shuffleboard"

Le 12 décembre a eu lieu au Club d'âge d'or Saint-Pie de Letellier un tournoi de "shuffleboard". Une trentaine de personnes se sont rendues: 15 équipes et 4 personnes ont participé à la fois. Le tournoi s'est déroulé en trois étapes. Les gagnants sont les suivants:

1er groupe - 1er prix: Paul Jutras, Lina Leclair; 2e prix: Denis Damphousse, Isabelle Dansereau.

2e groupe - 1er prix: Diana Boiteau, Odile Leclair; 2e prix: Florent Barnabé, Florence Jutras.

3e groupe - 1er prix: Maurice Gilmore, Claire Cadieux; 2e prix: Euclide Boiteau, Noëlla Barnabé.

Saint-Lazare

Lucille Chartier présidente des Dames auxiliaires

Les Dames auxiliaires ont élu un nouvel exécutif cette semaine. Les élections ont été tenues après le gros bingo annuel gratis des dames

Environ cinquante femmes se sont échangées des cadeaux et ont participé au bingo Ensuite les élections ont suivis

Les élues sont Lucille Chartier (présidente), Robin Tremblay (vice-présidente), Yvette Deschambault (secrétaire), Barbara Bohémier (trésorière)

Les nouvelles chefs de groupes sont Florence Blouin, Jeanne Huberdeau, Carol Dupont, Deborah Deschambault, Dorothy Jessop et Patricia Jessop

On a besoin de l'information

Le travail du comité du centenaire avance très bien. Jackie Selby, présidente du comité, m'a assuré que le volume serait fort intéressant. Le matériel concernant l'histoire du peuple rentre à grands flots

Par ailleurs, Mme Selby a voulu avertir que les gens de la place ne rentrent pas leurs histoires très rapidement et qu'il est très important d'avoir l'information nécessaire au moins d'ici la fin de décembre

On a gagné

Les Outlaws de Saint-Lazare ont emporté la victoire contre les Barley-Kings de Russel, 4 - 3. Les Outlaws appartiennent à la ligue North Central. La partie a pris place à Russell le 17 décembre. Les Outlaws etaient bien encourages par les partisans de Saint-Lazare

Calendrier

Lundi il y aura une célébration de Noel pour tous les scouts à l'ecole

Saint-Lazare en forme sera annulée pour la semaine de Noel. D'ailleurs, la plupart des activités seront annulées pour Noel Alors comme le calendrier est plus ou moins vide pour cette edition, je vous souhaite tous un très joyeux Noel!

Mathieu DESCHAMBAULT

Saint-Malo

Les gagnants du concours

Sous le thème "à la recherche d'un monde nouveau", les élèves de l'école de Saint-Malo ont présenté leur concert de Noël le 16 décembre à quelque 140 parents

Les maîtres de cérémonies, Tina Sicotte et Michel Bourgeois, ont présente les chants, saynètes, danses et poesies des élèves de la maternelle à la 9e année. Les thèmes de Noël, anciens et modernes, joués au piano par Hélène Arpin ont soutenu les présentations, que ce soit: Le Noel de petits métiers, Le petit prince, Y'a une étoile ou encore les différentes scenes revivant la naissance de Jésus

La directrice Rita Rioux a invite l abbe Robert Nadeau à donner la bénédiction du Jour de l'An à l'assemblée. Le Père et la Mère Noel ont terminé l'après-midi par la distribution des bonbons traditionnels. Le personnel enseignant a donné généreusement de son temps pour reussir cet après-midi qui a été apprécié par les élèves et les parents

Par ailleurs, le grand chevalier Julien Hébert, a profité de l'occasion pour présenter les prix de 5$, 3$ et de 2$ aux gagnants du concours de dessin qui avait pour thème remettre le Christ dans la célébration de Noël

Les gagnants sont: Tanya Germain, Sylvie Hébert et Sherisse Rémillard (maternelle), Yanick LaRoche, Patrick Lafantaisie et François Lambert (1re année), Michel Sicotte, Martin Preteau et Roxanne Desrosiers (2e année), Denis Chartier, Robert Lafournaise et Steven Sydorko (3e année), Joelle Larivière, Réjean Gosselin et Joelle Hamonic (4e année), Rachelle Chartier, Nicole Maynard et Jean Gosselin (5e année), Roger Robert, Richard Saucier et Claudelle Catellier (6e année), Brigitte Lambert, Tracey Gosselin et Annick Péloquin (7e année) et Marc Saucier (8e et 9e annees)

Les participations des trois éleves suivants ont ete retenues pour concourir au niveau du Conseil d'état: Yanick LaRoche (8 ans et moins), Joelle Lariviere (9 et 10 ans) et Roger Robert (11 et 12 ans)

Carmen LAROCHE

Calendrier

Bingo des Chevaliers de Colomb le mercredi 29 decembre, a 20h00, à la salle Iberville

Veillée du Jour de l'An organisée par les Chevaliers de Colomb le 31 décembre, au club Noret

Nouvel horaire des messes du dimanche à partir du 1er janvier: 8h00 - messe lue, 9h30 messe chantée, 11h00 - messe en anglais

Bilan chez les Filles d'Isabelle

Notre aumônier nous incita à la confiance par ses chaleureux souhaits des Fêtes le 6 décembre, lors de notre dernière réunion de l'année. M. l'abbé Nadeau nous parla de sa visite à Madona House, genre centre de rééducation, à Combermere en Ontario Par des contacts accueillants, ces adultes en difficultés reçoivent de l'aide pour se réhabiliter

Entre temps, ils font leur choix de vie et offrent leurs services pour compenser un peu le coût de pension. Avec le temps et beaucoup de compréhension, ces personnes prennent leurs responsabilités dans la société

Les Filles d'Isabelle ont appuyé le mouvement Pro-vie. Elles ont manifesté leurs inquiétudes envers une clinique d'avortement à Winnipeg. Plusieurs lettres furent adressées à M. Howard Pawley, premier ministre du Manitoba

Les Filles d'Isabelle tinrent leur soirée de Noël le 19 novembre. Nous avons joue, chanté, dansé et la gaiété règnait partout Après un goûter-buffet on se quitta, apportant le souvenir d'une agréable soirée

Une petite veillée eut lieu au Manoir pour les résidants. Dans un beau décor, un programme de cantiques de la messe de minuit fut présenté par une partie de la chorale. Mme Arpin accompagnait à l'accordéon. La chorale a chanté des cantiques très connus et aimés par les Canadiens français

Comme par le passé, nous comptons sur le bel esprit de collaboration de tous nos membres. Dernièrement, elles ont préparé un après-midi récréatif avec cadeaux et collation pour les clients de l'Atelier de la rivière Rouge à l'occasion des Fêtes de Noël. Trois jeunes de Katimavik ont interprété des chants accompagnés de la guitare et de la flûte. Les clients ont aussi mimé la scène de Noël au son d'airs de musique. Ils ont aussi dansé le "Bird Dance" avec les visiteurs. Les jeux, quoique préparés à l'improviste, les ont amusés

Notre régente nous encouragea à nous rendre visibles et utiles dans notre communauté. Michèle s'est vu confier la présidence du Comité de parents et Carmelle, animatrice des Jeannettes.

Nous sommes heureuses d'avoir parmi nous Raeanne Touchette récemment marié a Maurice Gosselin. Et que dire de la joie de retrouver Lina à nos réunions. Une cuillère d'argent lui fut présentée à l'occasion de la naissance d'un petit garçon. Ce fut aussi un plaisir pour nous de nous joindre aux joies, à la fête, à l'occasion du 65e anniversaire de mariage de l'une de nos venerees membres, Emilien Desrosiers

Nous regrettons aussi d'apprendre le décès d'Antoine Laroche, frère de notre soeur, Thérèse Hamonic

Armande MARION

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, BA,LLB
Rémi C. Smith, LLB
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg
TÉL.: 957-0540 R3C 0S6

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

Saint-Léon

100e anniversaire des Chevaliers

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Léon célébraient le 12 décembre, avec leurs familles, le 100e anniversaire d'existence des Chevaliers de Colomb, un 7e pour Saint-Léon

Une messe spéciale fut célébrée par l'abbé Louis Laurencelle, aumônier, et concélébrée par le père Gérard Clavet, assistés au choeur par Urbain et René Rondeau comme servants. La messe fut animée par un groupe de Chevaliers sous la direction de Romain Labossière. Gilbert Comte souhaita la bienvenue

On se rendit ensuite à la salle communautaire pour un repas apprêté par les familles Comte et Labossière. Ce fut un vrai repas de famille. Guy Grenier, avec le sens de l'humour qu'on lui connaît, agissait comme maître de cérémonie, et su maintenir la joie et la bonne humeur jusqu'à la fin

On procéda ensuite à l'installation des officiers, présidée par le député de district, Norbert Toupin, assisté de Henri Bouvier comme cérémoniaire, de Raymond Rondeau et de Gilbert comte du 4e degré. Fernand Rondeau ouvrit l'imposante cérémonie à titre d'ex-grand Chevalier, et demanda à l'abbé Laurencelle de bien vouloir faire descendre la bénédiction du ciel sur tous les frères

L'organisateur de cette belle soirée était Paul Grenier. En charge des jeux, il y avait Denis Rémillard et Fernand Grenier, et en charge de la musique était Roland Talbot

Irène TOUPIN

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE [illegible]
-759-

COUTURIÈRE: [illegible] Prix raisonnables [illegible]
-779-

À VENDRE: Sainte-Anne, 5 acres, prêt à bâtir 12 500$, situé tout près du village. Aline Danis (courtière) [illegible]
-784-

À tous, chers parents et amis,
un joyeux Noël et une bonne,
heureuse et sainte année!
M. et Mme Léonard

À LOUER: appartement meublé pour 1 ou [illegible] adultes. Près d'autobus. Tél.: 233-3056
-787-

À VENDRE: 4 chiots Collie, âgés de 3 mois. Excellents compagnons pour jeunes ou vieux! Très jolie surprise pour Noël! Tél.: 34? ?255
-785-

À LOUER: à Saint-Boniface, un appartement d'une chambre à coucher, poêle et réfrigérateur. Stationnement inclus. Facilités pour le lavage, utilités inclus. Prêt le 1 janvier. Tél.: 233-7324 après le 27-12-82. 260$ mois
-786-

À VENDRE: Saint-Boniface, duplex, 3 chambres à coucher, cave chaque côté, garage isolé double, lot 50 x 27, près du collège, 5 000$00 comptant, balance à terme. Appelez Aline (courtière) au 257-2570 ou 233-7227
-782-

À VENDRE: environ 5 acres situé 3 milles au sud-est du Parc Windsor, lot 321,5' x 660', prêt à bâtir 35 000$00. Appelez Aline Danis (courtière) au 233-7227 ou 257-2570. Possibilité de financement avec propriétaire
-784-

À VENDRE: 1982 Dodge Diplomate Salon, toute équipée, prix $12,000.00. Tél.: 233-1088, après 18h au 247-7050
-777-

À VENDRE: maison à prix réduit, 3 chambres à coucher, tapis mur-à-mur, foyer à portes vitrées, cave à la grandeur, devant fini en cèdre et roche Tyndall, autres murs en stuc, puits et égouts, lot de 150 x 105, à Saint-Adolphe. Prix: $55,900.00. Tél. 883-2396
-778-

À VENDRE: chemin Symington, jolie maison, 2250 pieds carrés, 5 chambres, 2 foyers, 3 salles de bains; étable, bâtiments; 5 acres. On demande $110,000.00. Appelez (propriétaire-courtière), Aline Danis, 233-7227 ou 257-2570
-780-

À VENDRE: Norwood, petit bloc apartement, 7 suites, lot 68 x 122, revenu mensuel 1703. On demande 89 000$00. Possession immédiate. Appelez Aline Danis (courtière) au 233-7227 ou 257-257?
-781-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie,
à l'angle de la rue Meadowood,
côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet; Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Transcona

Un souper-soirée de Noël fort apprécié

La fête memorable du 5 décembre au Centre culturel Assomption en décor de Noel, attablait 101 convives pour le souper soirée de Noel offert par la Ligue féminine catholique de l'Assomption. La présidente, Hélène Blais, souhaita la bienvenue aux personnes d'âge d'or, aux membres LFC et à leurs maris, ainsi qu'aux dirigeants d or ganismes paroissiaux et à leurs conjoints

Une bienvenue spéciale fut adressé à Mgr Joseph Bellavance, ancien curé de 1934 à 1956, qui venait revoir ses anciens amis; Aurore Lamoureux lui présenta un cadeau de la part des paroissiens

Après le bénédicité de l'abbé Marcel Toupin, curé, ce fut le repas paroissial ou tous s'entraidaient au service

Un programme préparé par Simone Carney, consistait de chants, de danses, de jeux et de musique instrumentale; mentionnons les talents d'Arcade Lambert au banjo, Jules Gérardy et André Desrosiers qui alternaient au violon et à la guitare

Noellia Desharnais présenta deux chèques à M. le curé, un substantiel pour la paroisse resultat du bazar, et l'autre un cadeau de Noel à l'aumônier LFC. En tout 3,000$

Deux cadeaux surprises et de reconnaissance furent présenté à Richard Marcotte, président du club social, et à son epouse Louise Marcotte, secrétaire LFC, pour services rendus à la paroisse. Les Marcotte doivent quitter la paroisse sous peu

Enfin c'est la présidente qui fut surprise par un cadeau offert par la LFC et présenté par Linda Lauzé

Aux remerciements habituels, mentionnons M. Roland Beaudin qui fut l'interprete des personnes d'âge d'or, pour dire son appréciation totale de la fête

Hélène BLAIS



Noël pour les petits

La fierté des parents pour leurs enfants qui s executent sur la scene etait en evidence le 14 decembre lors du concert de Noel de l'école Centrale à Transcona. En effet l'auditorium était à son comble et plus, de gens venus applaudir les 300 petits de 13 classes, soit de la maternelle à la 3e année

Le décor et la mise en scène reflétaient la joie de Noel. Grâce à l'expertise des professeurs les jeunes vedettes ont rendu la soirée très agréable

Les profits nets de 300$ furent remis aux handicapés de l'Arche Rosseau Court de Transcona

LES BONNES

Lettre au Père Noël

La petite Pamela a un problème. Son enseignante à l'école Centrale d'immersion lui demande d'écrire une lettre au Père Noel comme devoir de classe. Pamela se demande si le Père Noel sait lire le français

Bien sûr que oui, Pamela, tu vois sa femme appartient à l'Assomption!

Collège Universitaire de Saint Boniface

CUSB

Monsieur Claude Tétrault, président du Conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Boniface, a l'occasion d'une visite au Collège universitaire de Saint-Boniface en compagnie de Monsieur Romeo St-Amant, directeur de la Caisse, offrant à Mademoiselle Michelle Gatin de Saint-Boniface, étudiante en 1re année des Sciences, une bourse d'étude de 500$ de la part des membres de la Caisse Cette bourse est décernée par un comite du Collège à une étudiante en 1re année d'un programme universitaire, qui est membre ou dont les parents sont membres de la Caisse. Cette céremonie se déroulait le 2 décembre 1982 en présence du recteur du Collège, Monsieur Paul Ruest, et des autres membres de l'administration. Félicitations à Michelle!

AVIS AU PUBLIC CONCERNANT LES APPELS DE FEU

Les résidants et les contribuables de la Municipalité rurale de Sainte-Anne sont avisés qu'à partir du 1er janvier 1983, le conseil chargera plein tarif pour les appels de feu pour la protection de propriétés par n'importe quel poste d'incendie

Rappelez-vous que les services additionnels peuvent être inclus dans votre police d'assurance pour couvrir les coûts de services des postes d'incendie

Le Conseil,
M. R. de Sainte-Anne

À L'AFFICHE PENDANT LES FÊTES

PIERROT
Le dimanche 26 décembre à 18h30. La bouleversante histoire d'un jeune garçon la nuit de Noël. Réal.: Léo Foucault.

PHARE OUEST
Le mardi 28 décembre à 20h00. Les Danseurs de la rivière Rouge. Une émission réalisée par Maurice Arpin qui vous invite à terminer l'année en dansant et en chantant.

PILE OU FACE
Le mercredi 29 décembre à 18h30. Ce sera aussi la fête pour le gagnant de ce jeu questionnaire réalisé par François Savoie. Qui l'emportera entre Gaétane Pulvermacher de la Saskatchewan et Alain Bertrand de Saint-Boniface?

LA REVUE DE L'ANNÉE
Vendredi 31 décembre à 18h30. Bilan de l'actualité manitobaine sur la scène politique, sociale, culturelle et sportive. Avec Pierre Chevrier et François Riopel. Réalisation: Donald Hétu.

BYE BYE 82
Une pléiade d'artistes vous invite à terminer l'année en riant. Tout incite à la gaieté et à la bonne humeur. (Cette émission sera reprise le 1er janvier à 18h00.)

FEU VERT
Début, le mardi 4 janvier à 19h30. Noël, est-ce vraiment une fête où tout le monde s'amuse? Regardez ce qu'en pensent 5 compères, dans une réalisation de François Savoie.

PHARE OUEST
Noël 27 ans, des anglophones de Vancouver se réunissent pour le plaisir de parler français.

TÉLÉPOINT
Le vendredi 7 janvier à 18h30. Après avoir fait relâche le 31 décembre, toute l'équipe vous revient en pleine forme. Réal.: Richard Simoens.

CE SOIR
Prendra quand même un air de fête tout en continuant à vous tenir au faite de l'actualité. Réal.: Donald Hétu

N'oublions pas non plus les pensés Pastorales du Claude Blanchette, tous les jours à 12h28, 18h58 et 21h29.

Et le service de la Publicité vous souhaite à tous et à toutes un très joyeux Noël et une bonne année.

LA DERNIERE FRONTIERE . . .

oeuvres par Aimé Barsalou



le 15 décembre, 1982
16 janvier, 1983

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
10h - 22h lundi au vendredi
13h - 22h samedi et dimanche

Centre Culturel Franco-Manitobain

Les ateliers des arts et métiers
Session hiver 1983

1) **Dessin - peinture** avec Hélène Lemay, 40$00; 11 janvier - 5 avril de 19h - 21h
2) **Tissage** avec Marcelle Forest, 40$00; 11 janvier - 5 avril de 19h - 21h
3) **Poterie** avec Lorraine Smith, 65$00; 12 janvier - 6 avril de 19h - 21h.

Formule d'inscription disponible au CCFM.
Appelez **Gary Tessier au 233-8972** pour plus de renseignements.

Réseau ne prend pas position

Le club des femmes d'affaires, Réseau, a décidé de ne pas prendre position pour ou contre l'ouverture d'une clinique d'avortement sur demande à Winnipeg. Les membres ont refusé de voter sur une proposition qui aurait engagé Réseau sur cette question. Certaines femmes ont indiqué qu'elles souhaitent que Réseau reste un club de femmes d'affaires et non un club à vocation féministe.

Aide juridique à la hausse

Le nombre de personnes qui a demandé l'assistance du service d'aide juridique de la province a augmenté de huit pour cent durant l'année financière 1981/82. La plus de 17 mille personnes ont souhaité obtenir de l'aide. Le service qui dispose d'un budget de cinq millions de $, prévoit accuser un déficit de plus d'un demi million de $

On boit, on boit, on boit

La Société des alcools du Manitoba n'est pas affectée par la crise économique. En effet, le rapport annuel de l'organisme étale un profit de 91 millions de $ durant l'année financière qui s'est terminée en mars. Soit pas moins de 10 millions de plus que l'année précédante. Les ventes de bière ont diminué, mais en revanche la demande pour le vin et les spiritueux est à la hausse.

Ligue Hanover-Taché

Les meilleurs compteurs

	B	P	T
1 - Ron Freynet, Sainte-Anne	4	13	17
2 - Mat Mathews, Sainte-Anne	9	2	11
3 - Donald Smith, Sainte-Anne	5	6	11
4 - Randy Rempel, Grunthal	6	4	10
5 - Norman Hebert, Saint-Pierre	3	6	9
6 - Andy Corner, Sainte-Anne	1	8	9
7 - Edwin Froese, Grunthal	4	4	8

Horaire des parties

Mardi 28

- Mitchell à Saint-Malo
- La Broquerie à Lorette
Niverville à Grunthal
Ile-des-Chênes à Sainte-Anne

Jeudi 30

Saint-Pierre à Ile-des-Chênes
Grunthal à Saint-Malo
La Broquerie à Niverville

Mardi 4

Saint-Pierre à Grunthal
La Broquerie à Mitchell
Sainte-Anne à Lorette
Saint-Malo à Ile-des-Chênes

Jeudi 6

- Ile-des-Chênes à Mitchell
- Grunthal à Niverville

Les équipes

	PG	PP	Pts
1 - Sainte-Anne	4	0	8
2 - Ile-des-Chênes	3	1	6
3 - Grunthal	2	2	4
4 - Mitchell	2	1	4
5 - Niverville	2	1	4
6 - Lorette	2	4	4
7 - La Broquerie	2	2	4
8 - Saint-Pierre	1	3	2
9 - Saint-Malo	0	3	0

Comité consultatif du maire pour les arts

Le Comité consultatif du maire pour les arts invite les citoyens et les organisations a envoyer des soumissions à la ville de Winnipeg pour aider le comité dans ses délibérations

Les termes de référence sont comme suit

(1) Revoir et déterminer les principes du Conseil municipal de la ville de Winnipeg envers les fonds pour la culture

(2) Examiner les avantages de l'établissement d'un Conseil des arts de Winnipeg qui distribuerait des fonds approuvés par le Conseil municipal pour la communaute culturel

(3) Étudier les autres jurisdictions pour déterminer le succès de ces conseils et leurs effets sur la relation entre les politiciens municipals et les arts

(4) Consulter les organisations locales des arts, les niveaux supérieurs du gouvernement, conseillers municipals, et les autres personnes intéressées à déterminer le besoin pour un conseil des arts

(5) Aviser le maire des dépenses par capita dans d'autres villes avec l'intention d'etablir des objectifs pour la ville de Winnipeg

(6) Recommander au maire un processus administratif efficace qui faciliterait la distribution des octrois

Date de fermeture des soumissions, le 28 janvier 1983

S'il vous plait, envoyez toutes correspondances au

Comité consultatif du maire pour les arts
a/s 2e étage, Édifice du conseil municipal
Centre municipal, 510, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3B 1B9

Le film de la semaine



Pierrot

Pierrot, co-production des services anglais et français de Radio-Canada, est une dramatique d'une demi-heure réalisée par Léo Foucault d'après un scénario de Donald Hétu

La veille de Noël, alors que tous se préparent aux festivités, le malheur s'abat sur la famille Couture, une famille canadienne-française simple et unie. Leur fils adoptif, Pierrot, à la voix pure et cristalline, est renversé par une voiture. C'est le désespoir le plus profond non seulement pour la famille elle-même mais encore pour les propriétaires de l'épicerie où Pierrot travaillait après l'école afin d'acheter des cadeaux aux siens, ainsi que pour les membres de la Chorale avec qui Pierrot devait, le soir même à la Cathédrale, chanter en solo le Minuit Chrétien

Cette co-production de Radio-Canada et de CBC (Winnipeg) a été tournée l'hiver dernier à Saint-Boniface, dans de rigoureuses conditons climatiques. Les versions anglaises et françaises de cette dramatique ont été enregistrées en même temps. Par souci de vérité, le réalisateur a engagé de véritables policiers et ambulanciers pour l'émission. Et à l'hôpital, si le chirurgien est un comédien, l'opération, elle, se déroule dans une véritable salle d'opérations

Le rôle-titre de cette dramatique est interprété par Matthew Ball, jeune chanteur et comédien bilingue, élève d'une école d'immersion à Winnipeg

Pierrot sera diffusé le dimanche 26 décembre à 18h30 (en première partie des Beaux Dimanches), sur tout le réseau français

Le film de la semaine prochaine



Best Friends

Burt Reynolds et Goldie Hawn (dans la douche) dans "Best Friends" du cinéaste canadien Norman Jewison. Une comédie sur le mariage moderne, ses faiblesses et ses points forts. Au Capitol de Winnipeg.



Merci

au gens de Saint-Boniface pour votre participation à la guigno lée du 18 décembre. Nous nous sommes échangé le plus beau cadeau du temps des fêtes... "la joie". Nous sommes tous chan ceux.

- La Guignolée -

Le CALENDRIER

Samedi 25

- Le **Réveillon de Noël** 1982 à **CKSB**, avec Louise Cloutier, sera diffusé à compter de 1h00. Les auditeurs sont invités à participer en appelant au **233-8020**

Lundi 27

- **Léo Rémillard** sera l'invité à **Passé d'aujourd'hui** à CKSB, à 9h00, lundi et mardi

Mardi 28

- Les **Danseurs de la rivière Rouge** seront l'objet d'une émission de **Phare-Ouest**, réalisée par Maurice Arpin, à 20h00, sur les ondes de CBWFT

Vendredi 31

- Des extraits de concerts donnés au **Winnipeg Folk Festival** par Maurice **Paquin**, David **Amram** et Queen **Ida** seront diffusés à 16h00 à CKSB.

- L'**Union nationale française** tiendra la fête de la **Saint-Sylvestre** au 541 Giroux à Saint-Boniface

- "Une veillée intime du Jour de l'An" est organisée par le **Festival du Voyageur** et le **Centre culturel franco-manitobain** au Canot du Voyageur, 768 Taché à Saint-Boniface. La musique des **Boss** débutera à 21h00 (15$ par personne)

SAINT-BONIFACE

VEILLÉE DU JOUR DE L'AN

organisée par les Chevaliers de Colomb - Conseil 6885

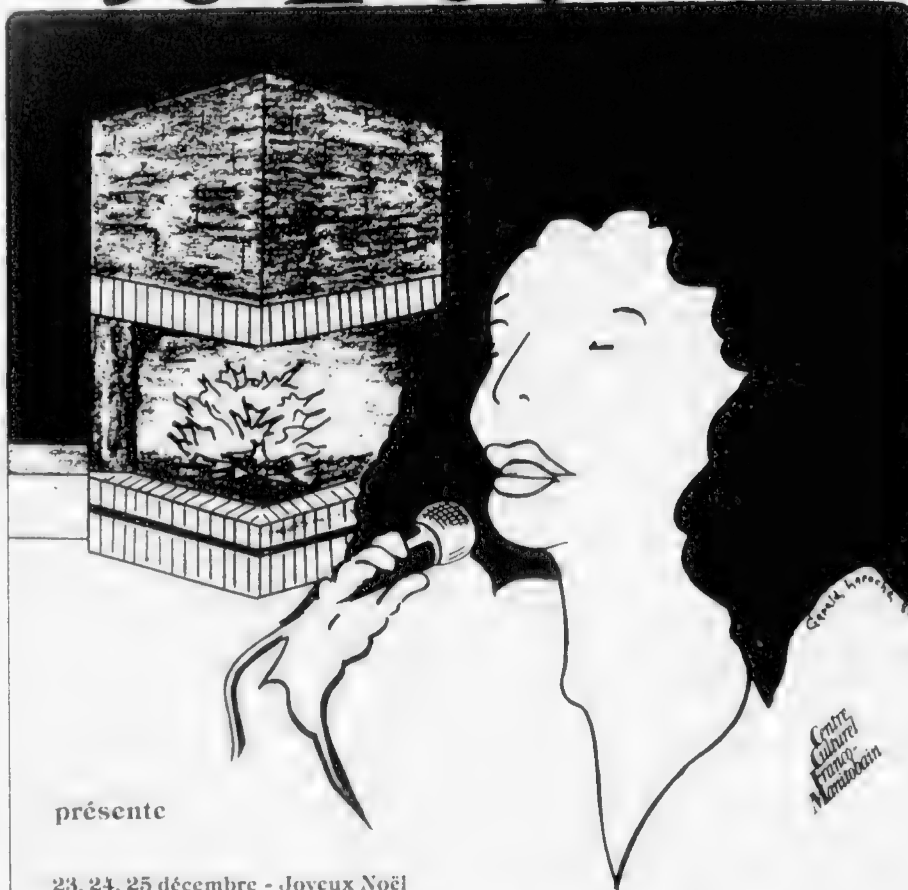
à la paroisse Saints-Martyrs
289, avenue Dussault

Repas chaud — $15.00 par personne

(boisson non comprise)

Téléphonez Guy Georges au 256-3213

le Foyer



présente

23, 24, 25 décembre - Joyeux Noël

30, 31 décembre et 1 janvier - Bonne année!

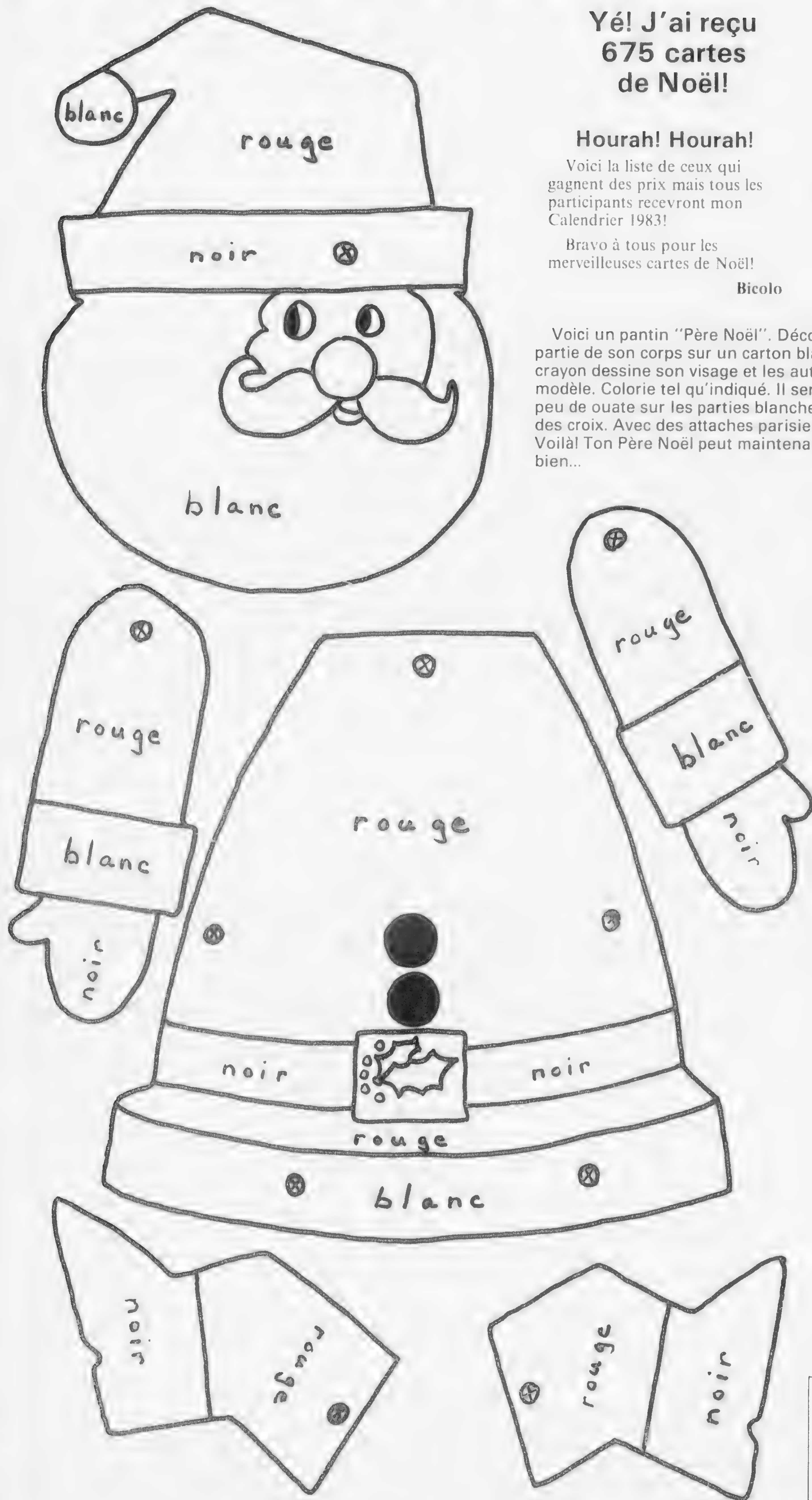
6, 7 8 janvier - Pauline Charrière, chansons

13, 14, 15 janvier - Daniel Tougas, bière et saynètes

20, 21 22 janvier - Kathy Shewchuk, pianiste

L'heure du bon temps - 16h00 à 18h00 tous les vendredis

La Page de Bicolo ...



Yé! J'ai reçu 675 cartes de Noël!

Hourah! Hourah!

Voici la liste de ceux qui gagnent des prix mais tous les participants recevront mon Calendrier 1983!

Bravo à tous pour les merveilleuses cartes de Noël!

Bicolo

Voici un pantin "Père Noël". Découpe les contours. Trace chaque partie de son corps sur un carton blanc. Découpe encore. Avec un crayon dessine son visage et les autres détails que tu vois sur ton modèle. Colorie tel qu'indiqué. Il sera encore plus joli si tu colles un peu de ouate sur les parties blanches. Fais un petit trou où tu vois des croix. Avec des attaches parisiennes tu rassembles ton pantin. Voilà! Ton Père Noël peut maintenant bouger et danser. Amuse-toi bien...

10, 11, 12 ans
Rachel Savard, Great Falls
Rhonda VanDeWalle, Cypress River
Cecile Granger, Sainte-Agathe
Jacqueline Larocque, Richer
Serge Carrière, Saint-Laurent
Aimé Comeault, Saint-Boniface
Craig Moore, Selkirk
Michèle Bisson, Saint-Vital
Brigitte Fontaine, Sainte-Agathe
Lynne Robert, Sainte-Agathe
Katty Bellemare, Saint-Malo
Brigitte Perron
Wendy Wytinck, Cypress River
Monique Bonneteau, Saint-Boniface
Pauline Gauthier, Saint-Claude
Nicole Conrad, Saint-Alphonse
Joël Gagné, Saint-Pierre-Jolys
Gérald Bazin, Saint-Claude
Christina Dubois, Saint-Pierre-Jolys
Denise Fiola, Sainte-Anne
Christine Turenne, Saint-Boniface
Mona Dupont, Saint-Pierre-Jolys
Maxine Ritchot, Saint-Pierre-Jolys

8, 9 ans
Rhéal Gagnon, La Broquerie
Monica Samuda, Saint-Boniface
Mélanie Dugas, Saint-Vital
Laura Harding, Selkirk
Celeste Gagnon, Vermette
Gilbert Landry, Lorette
Kevin Boulet, Powerview
Janique Balbo, Saint-Boniface
Monique Preiet, Saint-Vital
Brigitte Fiola, La Broquerie
Denis LeHeiget, Saint-Claude
Richard Danais, Saint-Claude
Patrick Lemoine, Sainte-Agathe
Serge Lacroix, Saint-Claude

7 ans et moins
Alain Cénerini, Saint-Norbert
Nathalie Lemoine, Sainte-Anne
Liette Robert, Sainte-Agathe
Jacqueline Petrus, Powerview
Jocelyne Ritchot, Sainte-Agathe
Daniel Chatwell, Laurier
Lise Roch, Notre-Dame-de-Lourdes
Daniel Tourond, École Taché
Lianne Musick, Saint-Pierre-Jolys
Lucile Legal, Sainte-Geneviève
Jocelyn Lambert, Saint-Malo
Normand Gauthier, Richer
Tanya Crétain, Saint-Adolphe
Cédric Gagné, Saint-Pierre-Jolys
Nadine Lamoureux, Ile-des-Chênes
Bernadette Divorne, Haywood
Corinne Tétreault, Ile-des-Chênes
Andr- Lavergne, Saint-Pierre-Jolys
Guylaine Robert, Sainte-Agathe
Sylvie Normandeau, Saint-Boniface

Pour rire:

Jeanne, 4 ans, assiste à la messe de minuit. Elle tire la manche de sa mère et lui montre la lampe rouge de l'autel. "Maman, quand le feu sera vert, est-ce qu'on s'en ira?"



En te servant des mots en caractère gras de cette histoire, fais le mot mystère comme d'habitude. Rature à mesure les mots trouvés dans la grille.

MOT MYSTÈRE DE NOËL



C	U	A	E	N	I	A	R	T	E	H	C	E	R	C
H	R	E	V	E	I	L	L	O	N	G	I	T	J	P
A	T	H	N	E	G	A	I	S	S	R	U	O	N	E
R	N	C	B	N	N	S	E	G	A	M	S	I	O	R
I	E	U	O	E	E	T	R	M	I	P	A	L	T	E
T	M	B	Y	E	R	R	E	A	N	E	I	E	U	N
E	E	G	I	E	N	G	T	R	T	U	D	N	O	D
C	I	N	E	J	R	A	E	E	J	X	E	R	M	E
N	C	O	T	E	J	N	F	R	O	E	R	I	P	L
A	R	D	I	S	O	G	N	U	S	G	O	R	L	R
S	E	V	O	U	U	E	N	C	E	N	S	F	A	E
S	M	E	B	S	E	I	O	J	P	O	L	F	I	L
I	E	U	Q	I	T	N	A	C	H	C	B	O	S	A
A	R	M	E	S	S	E	D	E	M	I	N	U	I	T
N	E	D	U	T	I	T	A	R	G	A	T	E	R	E

Réponse du mot mystère: Joyeux Noël

Savais-tu que...

dans une lointaine campagne, à la **naissance** de la nuit, et profitant d'un **congé**, a lieu une drôle d'assemblée?

Autour du **gai** éclairage d'une **bûche** enflammée, plein de **gratitude** pour la douce odeur d'**encens** qui en émane, on peut reconnaître le **Père Noël**, qui vient justement d'arriver, un **jouet** à la main. Dans son **traîneau** décoré de **gui**, chaque **boîte** a un air de fête.

Non loin d'un **sapin** couvert de **neige**, on voit l'**âne**, le **boeuf**, le **berger** et son **mouton**, un **ange**, les **rois mages**, **Saint Joseph**, la **Vierge Marie** et **Jésus**.

Chacun semble **étaler** sa **joie** et son **plaisir** et **fêter** la venue d'un événement heureux par un **cantique** et par un joyeux **réveillon**, plus tard dans la soirée.

De loin, une **étoile** brillante d'enthousiasme assiste à la réunion.

Même si on t'avait **gâté**, et permis d'**aider** à la préparation de cette réunion, son caractère secret et sacré t'aurait empêché d'y prendre part. Pour tout **remerciement**, on n'aurait pu t'**offrir** qu'une attention distraite.

Tu partiras pour la **messe de minuit**, admirer la **crèche**. Ce soir, il peut geler et **venter**, personne ne sera triste, car la **charité** de Noël encourage les **dons** et l'échange des **étrennes**.

Bicolo **remercie** la Société franco-manitobaine et Radio-Canada pour les prix que tu as eu la chance de gagner au concours!

Gros MERCI!

Les souscripteurs du Coup de pouce

Saint-Claude
D. et E. Dequier
André Bazin
G. et T. Bernard
Arthur Chappellaz
Albert Beaudry
H. et C. Philippot
Les Filles de la Croix
Hubert et Jeanne Delaquis

Saint-Jean-Baptiste
Georges Bruneau
George Dionne
Léo Sabourin
Cécile Vermette
Ron Perron
Edouard Beaudette
M. et Mme Pierre Baril

Saint-Joseph
M. et Mme Etienne Brais
Gilles et Huguette Rémillard

Saint-Labre
M. et Mme F. Gérardy

Saint-Laurent
Paul-Emile Carrière

Saint-Lazare
Joséphine Deschambault
Ivan et Lorraine Tremblay
Annette et Omer Chartier
Charles Deschambault

Saint-Léon
Rosaire Fortier
R. et F. Labossière
Olier Labossière
Lucien Grenier
René Rondeau

Saint-Malo
Martial Lafantaisie

Raymond Peloquin
L. et R. Lambert
A. et D. Gosselin
Y et H. Coulombe
André Hébert
Ulysse Lambert
H. et Y. Arpin
Annette Goulet
Paul et Annette Arpin

Saint-Norbert
Laurette Fillion
Fernando Champagne
Alphonse et Alice Cloutier
Denis Kenny
Edmond Dufort
Gérard N. Joyal
Alphonsine Campeau

Saint-Pierre-Jolys
Richard Roy
Adélina Côté
Marcel Tessier

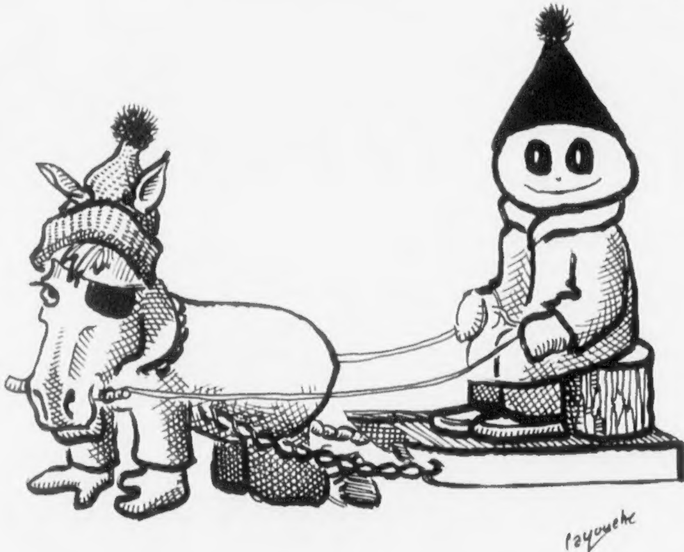
Louis Geysels
Cécile Choinard

Saint-Vital
J. A. Trudel
Eleonore Gendron
Les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe
M. et Mme D. Vincent
Roland Chaput
Mme Alfred Bertrand
J. Antoine Landry
André Gay
Roy et Louise Thurston
Les Filles de la Croix
Roger Payette
Alice Cormier
Raymond Marion
L. et C. Labelle
Etienne Bohémier
Woodford Enterprises Ltd.
M. et Mme Gaspard Piché
Denis et Lyse Bisson
Marie Rose Desorcy

André Molgat

Sainte-Agathe
G. et S. Gagnon
Julien Brémaud
M. et Mme Roger Courcelles
Gaston Brémault
Richard Nolette
Rose Girouard

Sainte-Anne-des-Chênes
Lucie Desrosiers
Irène Kenny
D. et R. Sabourin
Antoinette Tougas
F. et M. Roque
Dr. J. A. Boucher
Lucille Kalichak
Jos Boisjoli
Annie Desautels
Antonin Duhamel
J. A. Lavergne
Lionel et Laurette Joyal



Sainte-Rose-du-Lac
Philippe Bouchard
Paul et Marguerite Maguet
F. P. Granger
Marie J. Molgat

Saskatchewan
Ovila Poirier

Somerset
Léo Labossière
Institut collégial Somerset

Transcona
René Desrosiers
Ulysse Lamoureux
Donat Carrière

Vermette
Marcel Gobeil

Virden
Marcel Tranq

Winnipeg
Bernadette Lagacé
Christian Benhamou
A. Desilets
M. A. Monette
Missionnaires Oblates
Fabien Desmarais
Conway Daly
Noel Petrin
Annette McDonald
G. S. Durocher
L. et C. Ferré
Académie Sainte-Marie
M. et Mme J. LaClare
Evangéline Lapointe
Gaston Gendreau
Charles Kroeker
Albin J. Polz
Mona Gauthier Hutchings

Vie sociale

Les SOLIDES

VOIR PAGE 2

Naissances

Marie-Claude **Périsse**, fille de Claude et Suzanne Périsse, de Saint-Boniface, le 18 décembre 1982.

Darcelle **Grenier**, fille de Gisèle Rondeau et de Julien Grenier de Saint-Léon; baptisée le 5 décembre; parrain et marraine Roméo et Lorraine Rondeau, ses grands-parents.

Guylaine **Grenier**, fille de Lise Toupin et de Guy Grenier de Saint-Léon; baptisée le 5 décembre; parrain et marraine Gilles et Nicole Vielfaure, oncle et tante.

Stéphane **Talbot**, fils de Gisèle Palud et de Yves Talbot de Saint-Léon. Un petit frère pour Gaël.

Karine **Lemoine**, fille de Jean-Maurice Lemoine et Rachel Carrière d'Ile-des-Chênes, est née à l'hôpital Saint-Boniface, le 2 novembre et baptisée le 12 décembre en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde. Parrain et marraine: Guy et Suzanne Gagnon.

Jacqueline **Lambert**, enfant de Gabriel Lambert et Louise Bruneau d'Ile-des-Chênes, est née le 1er novembre à l'hôpital Victoria, et baptisée le 12 décembre en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde. Parrain et marraine: Robert et Ginette Le Moullec.

Jason **Rasmussen**, fils de Kenneth Rasmussen et Joanne Gosselin d'Ile-des-Chênes, est né à l'hôpital Saint-Boniface le 6 novembre et baptisé le 18 décembre. Parrain et marraine: Hervé et Germaine Marion.

Anniversaires

Mme Clara Maynard de Saint-Malo, fêtera ses 80 ans le 27 décembre 1982.

40e anniversaire de mariage d'Arthur et Marie-Paule Tétrault de Saint-Malo, le 4 janvier 1983, fêté le samedi 18 décembre 1982.

Décès

Mlle Annette **Plamondon**, 86 ans, de Saint-Boniface, décédée le 9 décembre.

M. Emile **Bérard**, 62 ans, de Saint-Boniface, décédé le 10 décembre.

Nécrologie

Edouard Arthur SMITH

Paisiblement, après une maladie courte, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, le 3 novembre 1982, M. Edouard Arthur Smith de Saint-Boniface.

M. Smith fut précédé dans la mort par son épouse bien-aimée, Jeanne, le 6 septembre 1976. Il laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Sandi, Irene, John, Denis et Doris; ses petits-enfants: Nancy, Lisa, Michael, Jeanne et Katherine; ses soeurs et ses frères: Mme Laura Fréchette, M. Jos Smith et son épouse, Fédora, de Sainte-Anne, et M. Alfred Smith et son épouse, Léa, de Saint-Boniface; ainsi que plusieurs neveux et nièces, et de chers amis, surtout Mme Jeanne LeBlanc.

Il est né le 22 mai 1905 à Richer. Il avait une grande joie de vivre et participait dans plusieurs clubs et organisations. Tous ceux qui ont connu "Eddy" et "Smitty" n'oublieront jamais son sourire plein d'amitié et de joie. Il était toujours prêt à aider son prochain.

Les prières furent récitées vendredi le 5 novembre, au Salon mortuaire Coutu, et la messe de la résurrection fut célébrée samedi le 6 novembre 1982, par le père Lavoie, à l'église de Sainte-Anne, Manitoba. L'enterrement suivit au cimetière de Sainte-Anne.

La famille Smith remercie chaleureusement le médecin, le personnel du 5 A.W. de l'hôpital de Saint-Boniface. Aussi, la famille désire remercier le père Lavoie et les prêtres qui lui ont assisté, la chorale, l'organiste et tous les parents et les amis qui ont assisté aux prières et à la messe de la résurrection.

La famille désire remercier tous les parents et les amis qui ont offert des honoraires de messe ainsi que des témoignages de sympathie d'une façon ou d'une autre.

Au lieu de fleurs, la famille apprécierait que l'on fasse des dons à la Société du Cancer du Manitoba, 700 Bannatyne, Winnipeg, Manitoba.

Odile Mathilde BAUCHE
(née Mahin)

Bellegarde - Les funérailles de Mme Odile Bauche, décédée à l'hôpital de Redvers le jeudi 2 décembre 1982, eurent lieu en l'église paroissiale le lundi 6 décembre. Elle avait 79 ans et 8 mois.

La messe fut chantée par son petit-neveu, l'abbé Gérald Bauche de Wadena, Saskatchewan, assisté de l'abbé Julien Jalbert, o.m.i., de notre paroisse qui fit l'homélie, la levée du corps et dit les prières au cimetière, ainsi que l'abbé Eugène Schaffer de Redvers, Sask.

Les porteurs honoraires étaient les dames Jenny Dempsey et Geven Martin, de Reston, Manitoba; Marthe et Albertine Cop, Paula Garnier, Margaret Gervais et Alida Madsen de Redvers, et Marie Gauthier.

Les porteurs actifs étaient les petits-fils de la défunte, David Bauche de Calgary, Bernard Bauche d'Antler, Michael Bauche de Pritchard, C.B., Armand Sylvestre de Saint-Adolphe, Dominique Sylvestre de Winnipeg et Richard Poirier de Calgary.

Le choeur de chants était sous l'habile direction de Sr Juliette Lavoie, Fille de la Croix.

La défunte laisse dans le deuil, son époux Henri, et sept enfants dont cinq fils: Gilbert de Kenosee Lake, André d'Antler, Maurice de Dhaka, Bangledesh, Emile de Pritchard, C.B., et Roger de Calgary; et deux filles, Noëlla (Mme Lucien Sylvestre) d'Antler et Lucie (Mme Denis Poirier) de Redvers; 25 petits-enfants, 22 arrière-petits-enfants et une petite soeur, Julie (Mme Dominic Coumont de Victoria, C.B.).

Odile est née le 9 avril 1903, à Lesse, Redu, Belgique et vint au Canada, à Bellegarde avec ses parents, deux soeurs et deux frères au mois de septembre 1909. Elle était âgée de six ans.

Elle fit ses études au couvent de Bellegarde comme pensionnaire et en 1924 le 27 février elle épousait Henri Bauche de Grande-Clairière, Manitoba. Ils firent leur demeure à Antler sur la ferme aujourd'hui occupé par leur fils André. Ils se retiraient en 1955 sur une autre partie de leurs terres et bâtirent une nouvelle maison.

En 1974 ils fêtèrent leur 50e anniversaire de mariage a Corpus Christi, Texas (ou ils ont passé les 24 derniers hivers), entourés de leur enfants et nombreux amis.

Nous les enfants et M. Henri Bauche désirent remercier tous ceux et celles qui se sont déranger pour venir lui rendre hommage et prier pour la défunte. Ils venaient de Vancouver à Winnipeg. Nous voulons aussi remercier ceux qui nous ont consolés et aidés dans nos épreuves, soit par des prières, offrandes de messe, ou messages de sympathie.

Merci spécial à MM. les abbés Bauche, Jalbert et Schaffer, au choeur de chants et à l'organiste, aux dames qui ont servi les goûters et à ceux qui ont emmener du manger dans les différents foyers de la famille. Nous vous sommes très reconnaissant.

REMERCIEMENTS

La famille Laroche désire remercier tous les parents et amis qui ont exprimé leur sympathie par l'assistance aux prières, aux funérailles et par offrandes de messe, de cartes et tous témoignages d'amitié, à l'occasion du décès d'Antoine Laroche.

Un merci spécial à l'abbé Laval Cloutier pour ses bonnes paroles et son support. Merci également aux porteurs, servants, lecteur, à la chorale et à l'organiste. Merci aussi au personnel de l'Hôpital de Saint-Pierre et à la maison funéraire Loewen.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE EDOUARDINA ANNA PLAMONDON de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnee devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31e jour du mois de janvier 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de décembre 1982.
MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de AUGUSTE JOSEPH PROULX du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, charpentier, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 27 janvier 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de décembre 1982.
MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX ANNONCEURS

Nous rappelons à nos fidèles annonceurs que la date de tombée pour les annonces est le

VENDREDI À 17 HEURES.

La LIBERTÉ

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de ARTHUR XAVIER FILLION, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 27 janvier 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de décembre 1982.
MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

LA LIBERTÉ

POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

À partir du 1er octobre, ne seront acceptés que les textes **en français** tapés à la machine ou écrits très lisiblement.

Tout autre texte sera refusé.

Les nécrologies devront être payées d'avance au tarif suivant:

- 100 mots ou moins	10.00$
- 100 à 150 mots	15.00$
- 150 à 200 mots	20.00$
- 200 à 250 mots	25.00$
- 250 à 300 mots	30.00$
- photo 1,5"x1,5"	10.00$

Les membres du Conseil d'administration de l'Hôpital général de Sainte-Rose

cherchent un(e)

directeur(trice) général(e)

pour cet hôpital qui est situé dans une communauté francophone à 180 milles de Winnipeg et 28 milles de Dauphin. Il s'agit d'un hôpital rural de 68 lits.

Le(la) candidat(e) devra être bilingue, avoir un cours reconnu en administration hospitalière ou l'équivalent et préférablement avoir démontré de la compétence en administration et en communication dans une institution de santé.

Le salaire sera négociable.

Envoyer curriculum vitae et les noms et adresse de deux personnes comme références à

Soeur Mary Thille, présidente
Comité de recherche
151, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0L7
237-1420 ou 247-8941

Appel d'offres

Saint-Pierre Motors (1976) Ltd.
Saint-Pierre Farm & Auto Supply
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Les soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au 29 décembre 1982, pour l'achat, sujet aux conditions de vente "B" soit en bloc ou en pièce; le capital consiste de:

Pièces:
1. Outils et équipements de garage
2. Lot et bâtiment "A" du garage
3. Dépanneuse GMC 1970
4. Stock de pneus
5. 1974 Pontiac Laurentian, 4 portes
6. 1975 Ford, camion (½ tonne)
7. 1977 Chevelle Malibu Classic
8. 1980 GMC, camion diesel (½ tonne)
9. Inventaire du stock de pièces d'automobile
10. Outils et équipements de bureau et de salle de démonstration
11. Lots et bâtiment de détail "B"
12. Lot "C"

a) Conditions de vente "B"
b) Appel d'offres "C"
c) Liste de pièces et de capital
d) Arrangement pour l'inspection de la propriété, le 20 ou le 22 décembre 1982 (9h00 à 13h00)

Peuvent être obtenu en contactant le bureau du consignataire, (204) 944-0100.

MacGillivray & Co. Ltd. (syndic de faillite)
1550 - 150, rue Carlton
Winnipeg, Manitoba

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projet No 038360
Pour la Gendarmerie royale du Canada
Brandon, Manitoba
Bâtiment d'une subdivision de la GRC
"Energy Retrofit"
Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg et de Brandon.

Date de fermeture: mardi 11 janvier 1983
Dépôt: nil

Renseignements additionnels:
H. Behamdouni, "Energy Survey & Implementation Team Leader"
Chef d'équipe, (204) 949-5362

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä

LE BUREAU NATIONAL DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE DES CANADIENS FRANÇAIS
est à la recherche d'un(e)

secrétaire

Fonctions:
Sous la direction de la gérante de bureau:
- dactylographie, photocopie, téléphone, réception, classement
- courrier du bureau

Exigences:
- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- bonne connaissance de la langue anglaise
- dactylo: 60 mots la minute
- facilité de communication avec le public
- sens de l'organisation et esprit d'équipe

Traitement:
- 13,000 à 14,000$ par année

Lieu de travail:
- Saint-Boniface, Manitoba

Entrée en fonction:
- immédiate

Faire parvenir votre demande d'emploi avant le 13 janvier 1983 à:

Suzanne Nolette/Gérante de bureau
Fédération culturelle des Canadiens français
C.P. 26 Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B8

VOUS ALLEZ À THUNDER BAY? VOYAGEZ DE NUIT.

Rien de plus avantageux que d'aller à Thunder Bay par le train de nuit VIA. En arrivant à Thunder Bay vous avez la journée devant vous et, en outre, vous économisez le prix d'une nuit d'hôtel.

Voyez l'horaire, examinez les tarifs et vous aussi, vous prendrez VIA. Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages ou avec VIA au 949-1830. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

20h10	Dép.	Winnipeg	Arr.	10h00
06h40	Arr.	Thunder Bay	Dép.	01h15

	Coach	Superconfort	Chambrette
Aller simple, tarif courant	47$	57$	78$

ACTA

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.





Léo Grouette

Res.: (204) 237-6261
Bureau: (204) 233-0271

24 heures



Agent d'immeubles

Avec ses 10 années d'expérience dans la vente d'immeubles, Léo Grouette vous invite à le contacter pour vos achats ou ventes de maisons, appartements, fermes, etc...

CNX
AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-24-AE-226" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station - "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'a MIDI, mardi 18 janvier 1983, pour l'achat et l'enlèvement des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants:

(1) Véhicule no NO 75004 — 1 seul.
GMC 1975
Modèle TC 20906 Suburban
No de série TCY265F50990

(2) Véhicule no NO 76382 — 1 seul.
GMC 1976
Modèle TC 10903 (Pickup)
No de série TCV1461528599

(3) Véhicule no NO 75468 — 1 seul.
GMC 1976
Modèle C 20963 à grande cabine
No de série CCL2465138787

(4) Véhicule no NO 72047 — 1 seul.
GMC 1972
Modèle 1500 (Pickup)
No de série TCE142521809

(5) Véhicule no NO 76409 — 1 seul.
GMC 1976
Modèle TC 10903 (Pickup)
No de série TCV1461538617

(6) Véhicule no NO 76149 — 1 seul.
Dodge 1976
Modèle D 100
No de série D14BE65314372

(7) Véhicule no EO 78343 — 1 seul.
Ford 1978
Modèle F 350
No de série F37HCCC8076

(8) Véhicule no EO 78340 — 1 seul.
Chevrolet 1978
Modèle CC 20943 (à ridelles)
No de série CCL2388156383

(9) Véhicule no TO 78333 — 1 seul.
Chevrolet 1978
Modèle CC 10516 Blazer

(10) Véhicule no PM 510 — 1 seul.
Dodge 1974
Modèle Camionnette
No de série B31BE4X-113747

(11) Véhicule no CO 02325 — 1 seul.
Mercury 1971
Modèle A 930 tracteur à plateforme
No de série 19557

(12) Véhicule no CO 73221 — 1 seul.
Remorque 14' I.H.C. 1973
Modèle 1600
No de série 10662DA11412

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Le soumissionnaire choisi devra effectuer le règlement de la transaction en entier dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Les véhicules doivent être enlevés dans la semaine qui suivra la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adressser à M. A. Schuster, Garage Supervisor, CNX Garage, Plessis Road, Winnipeg, Manitoba, tél.: (204) 235-2491, entre 8h et 16h, du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P.W. KIRK
DIRECTEUR, ACHAT ET STOCKS.



Collège Universitaire de Saint-Boniface

200 Avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba,
R2H 0H7 (204) 233-0210

COURS DU SOIR ET COURS DU 2e SEMESTRE

Lundi 3 janvier 1983 - Reprise des classes
Lundi 3 janvier au mercredi 5 janvier 1983
- Période d'inscription aux cours du soir et du 2e semestre Vendredi 7 janvier 1983
- Date limite de changement de cours ou d'inscriptions aux demi-cours du 2e semestre sans pénalité financière
Vendredi 14 janvier 1983
- Date limite de changement de cours ou d'inscription aux demi-cours du 2e semestre

COURS DU 2e SEMESTRE

Anthropologie
Anthropologie culturelle 76.122, lundi 10h30 à 11h30, mercredi 9h30 à 10h30, et vendredi 8h30 à 9h30.

Géographie Géographie humaine 53.124, lundi 9h30 à 10h30, mercredi 8h30 à 9h30, et jeudi 10h30 à 11h30.

Psychologie
Introduction - Méthodes de recherche 17.226, lundi et mercredi 13h30 à 15h00.
Psychologie sociale 17.242, lundi 8h30 à 9h30, mardi 10h30 à 11h30, et jeudi 10h30 à 11h30.
Développement de l'adolescent 17.231 (43.201 pour éducation), lundi 10h30 à 11h30, mercredi 8h30 à 10h30 et jeudi 10h30 à 11h30.

Sciences biologiques Histologie animale comparée 22.347, lundi 10h30 à 11h30, mercredi 9h30 à 10h30, vendredi 8h30 à 9h30 avec laboratoire lundi 13h30 à 16h30.

Mathématiques
Calcul III B 13.249, mardi 8h30 à 9h30, mercredi 10h30 à 11h30 et vendredi 9h30 à 10h30.
Calcul II 13.149, lundi 8h30 à 9h30, mardi 10h30 à 11h30 et jeudi 9h30 à 10h30.
Introduction à l'algèbre linéaire 13.145, lundi, mercredi et vendredi de 11h30 à 12h30.

Éducation (niveau sous-gradué)
Orientation dans les classes 43.302 (sec.) mardi 8h30 à 9h30, mercredi 10h30 à 11h30 et vendredi 8h30 à 10h30.
Orientation dans les classes 43.303 (élém.) mardi 8h30 à 9h30, mercredi 10h30 à 11h30 et vendredi 8h30 à 10h30.
Stages et séminaires II 63.201, lundi 8h30 à 9h30, mardi 10h30 à 11h30 et jeudi 9h30 à 10h30.
Bibliothèque scolaire 63.313, lundi 10h30 à 11h30, mercredi 8h30 à 10h30 et jeudi 8h30 à 9h30.
Éducation audio-visuelle 81.202, mardi 8h30 à 9h30, mercredi 10h30 à 11h30 et vendredi 8h30 à 9h30.

NOTE: Pour tous renseignements et inscriptions veuillez vous adresser au Secrétariat du Collège universitaire de Saint-Boniface au 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface ou appeller le 233-0210.

COURS DU SOIR

Anthropologie Indiens de l'Amérique du Nord 76.359, mercredi 19h à 22h.

Géographie Problèmes canadiens 53.348, lundi 19h à 22h.

Sociologie La femme et l'homme dans la société 77.365, mardi 19h à 22h.

Éducation (Pré-maîtrise/Maîtrise)
Introduction à l'administration scolaire 116.501, mercredi 19h à 22h.

Éducation (niveau sous-gradué)
Problèmes actuels en éducation 116.101, mercredi 19h à 22h
Techniques en immersion II 63.320, lundi 19h à 22h
Enseignement du français en 1re d'immersion 63.399, mardi et jeudi 16h30 à 18h.

NOTE: Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez vous adresser au Secrétariat du Collège universitaire de Saint-Boniface au 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface ou appeller le 233-0210.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

En plus du programme régulier d'aide financière pour étudiants manitobains (i.e. STUDENT AID BRANCH) le C.U.S.B. peut offrir les bourses suivantes:

1. Fonds des bourses du Collège; prière de s'informer auprès du Secrétaire général du C.U.S.B. (Ceci inclut les 2 bourses de la Caisse populaire de Saint-Boniface au montant de $500.00 chacune.)
2. Bourses du Secrétariat d'État du Gouvernement fédéral pour tout étudiant manitobain admis dans un programme d'études à plus de 60% dans la langue française: prière de s'informer auprès du Secrétaire général lors des inscriptions.
3. (Pour étudiants adultes du Collège communautaire) admissibles aux programmes d'aide financière du Ministère de l'Emploi à la condition qu'ils n'aient pas fréquenté l'école depuis moins de 12 mois et qu'ils soient inscrits à temps complet à un programme d'études d'une durée maximum de 52 semaines.